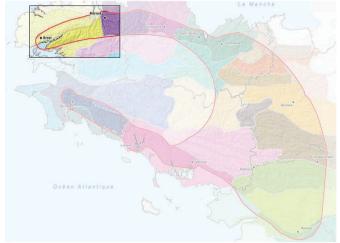
2. Présentation des grands ensembles paysagers

a. Pays du Léon

Léon légumier Plateau Léonard Marches de l'Arrée

Léon légumier, Plateau Léonard et Marches de l'Arrée



 \triangle Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014

Le Pays du Léon occupe la pointe nord-ouest du Finistère, le coeur de la Basse Bretagne. La zone d'étude se trouve à la transition entre trois grands ensembles paysagers dont les limites sont floues : elles s'étendent sur plusieurs kilomètres. L'identité de chacun est donc difficile à percevoir.

La vallée de l'Elorn est la colonne vertébrale du Pays du Léon. S'y concentrent les villes principales (Landerneau, Landivisiau, La Roche-Maurice, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et l'agglomération de Brest) et les réseaux de transport (routier et ferroviaire).

Sur l'ensemble du Pays du Léon, le patrimoine religieux est particulièrement présent, comme l'illustrent les nombreux enclos paroissiaux répartis le long de la vallée de l'Elorn.



△ Voie ferrée dissimulée par des haies dans la vallée de l'Elorn / source : Egis environnement, 2014







△ Un patrimoine religieux très riche en Basse Bretagne : Enclos paroissiaux de La Martyre, de Saint-Thégonnec, de Saint-Servais / source : Eqis environnement, 2014



🛆 Cultures légumières avec talus sur plateau ouvert, au nord de Saint-Thégonnec, à la transition entre le Plateau Léonard et les Marches de l'Arrée / source : Egis environnement, 2014

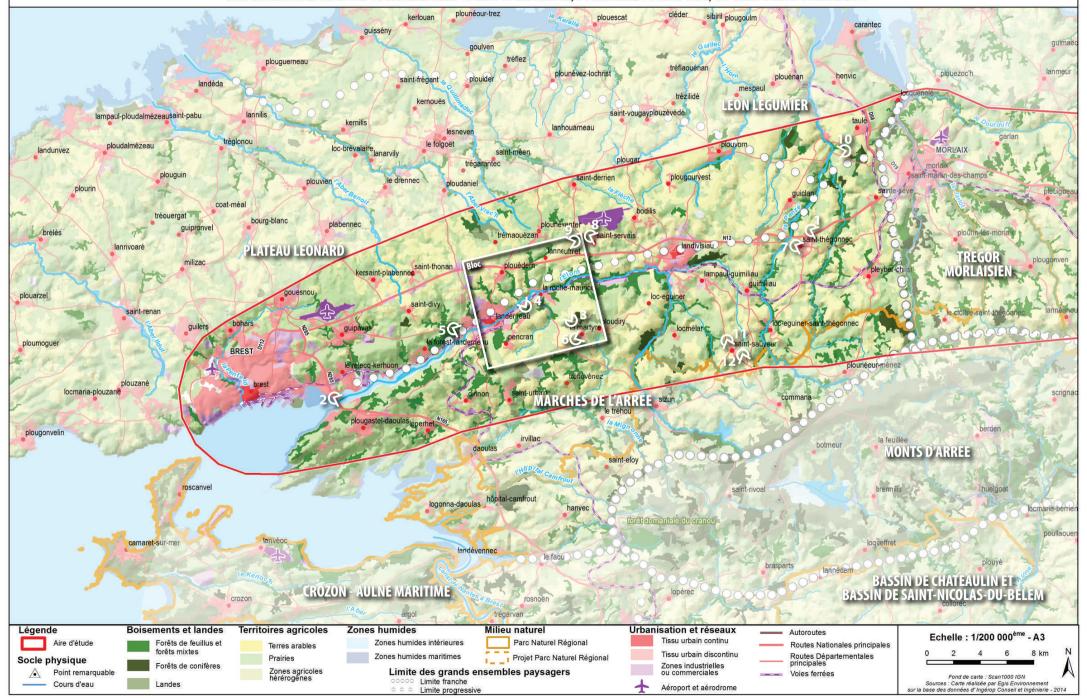
RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

@egis environnement

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS: LEON LEGUMIER, PLATEAU LEONARD, MARCHES DE L'ARREE



Léon légumier

Reposant sur un socle granitique, l'ensemble du Léon Légumier est caractérisé par un relief aux ondulations très douces (vallonnements amples) causé par de nombreux fleuves côtiers (l'Horn, la Penzé, ...). Le Léon Légumier est composé de paysages ouverts offrant des vues lointaines.

Il s'agit de paysages emblématiques des côtes nord du Finistère, caractérisés par un réseau de fins talus dont la couverture végétale se raréfie à l'approche des côtes.

Les sols acides sont destinés principalement au maraîchage et à l'élevage (paysages agricoles intensifs). La délimitation des parcelles par des talus ou des murets de pierre structure le paysage lui donnant un aspect soigné. Le relief peu accentué donne cette impression de se situer sur un plateau surplombant la mer, sans qu'on ne la voit forcément. La rareté de l'arbre offre des vues dégagées sur le paysage. Les conifères sont employés de manière ponctuelle comme brise-vent (pins et cyprès de Lambert). Les arbres, peu nombreux, marquent le paysage par leur silhouette isolée. Seules les vallées sont boisées, contrastant avec le plateau.

Le bâti est rare et souvent dispersé dans ce territoire très rural. Les clochers des églises sont souvent des points de repères dans les paysages de champs ouverts.

L'aire d'études ne concerne qu'une partie de ce grand ensemble, à la transition avec les autres grands ensembles du Pays du Léon. Les caractéristiques paysagères y sont donc moins typées : elles se diluent avec celles des grands ensembles voisins.

Plateau Léonard

Reposant sur un socle granitique, le grand ensemble paysager du Plateau Léonard présente un relief doux de plateau entaillé de nombreux vallons.

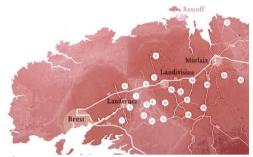
Il fait partie de la famille des paysages cultivés avec talus, assez typiques de la pointe finistérienne.

La structure bocagère est un maillage constitué de talus hauts et abrupts, souvent recouverts de végétation basse rabattue par le vent. Le bocage joue un rôle protecteur pour le bétail, les sols et les cultures, dans ce territoire balayé par les intempéries. Les talus, principalement nus, sont parfois plantés de chênes en taillis, les conditions climatiques freinant le développement en haut-jet des arbres.

Ces espaces évoluent vers une ouverture du paysage avec l'arasement des talus.

L'influence de Brest se fait sentir dans les communes situées à proximité, qui connaissent une croissance constante.

L'utilisation du granite blond est répandue dans l'habitat ancien. L'habitat récent de type pavillonnaire s'affranchit de ces matériaux et reproduit l'architecture néo-bretonne que l'on retrouve dans toute la région. La zone d'étude longe la vallée très marquée de l'Elorn, dont la particularité pourrait former un grand ensemble à part entière. Les caractéristiques faisant la particularité du Plateau Léonard sont donc moins visibles au sein de l'aire d'études : les boisements y sont plus nombreux par exemple.



△ Localisation des enclos paroissiaux le long de la vallée de l'Elorn / source : panneau touristique à Plougonven



A Panorama sur la vallée de la Penzé depuis les hauteurs de Kerjégu (Taulé). A la transition entre les grands ensembles paysagers du Léon légumier et des Marches de l'Arrée, le paysage ouvert est à la fois marqué par l'élevage et le maraîchage. / Source : Egis environnement, 2014



🛆 Pont de l'Iroise dans la rade de Brest à l'embouchure de l'Elorn. Le fleuve forme la limite entre les grands ensembles des Marches de l'Arrée et du Plateau Léonard / source: Egis environnement, 2014





A Panorama remarquable depuis les hauteurs de Kerlaran sur la vallée de l'Elorn où se concentrent réseaux de transport et urbanisation : les coteaux opposés (Marches de l'Arrée) montrent un maillage bocager lâche et des boisements dans les vallées / source: Egis environnement, 2014

Marches de l'Arrée

Ce grand ensemble se différencie de ses voisins par la nature de son socle géologique, constitué principalement de schistes et grès et non de roches granitiques.

L'ensemble constitue un vaste plateau, entaillé de vallées très encaissées complété par une succession de vallées et des collines peu prononcées, orientées parallèlement aux Monts d'Arrée. Les vallées de l'Elorn et de la Penzé sont très marquées. La vallée de l'Elorn forme la limite avec le Plateau Léonard. Les hauteurs des coteaux de la vallée de l'Elorn offrent des panoramas remarquables sur la campagne léonarde.

Le grand ensemble fait partie de la famille des paysages de bocage à maille élargie. Le maillage bocager est moins dense depuis le remembrement, et parfois non jointif, mais il reste lisible. Les cultures céréalières et fourragères se sont de plus en plus installées sur les plateaux, remplacant les prairies pâturées, et participant à la déconnexion pro-

gressives des haies bocagères. Le bocage est constitué d'arbustes, cépées, et parfois de talus nus. Les parcelles sont plus grandes sur les hauteurs. Le bocage se resserre à l'abord des vallées.

Il est à noter la présence de quelques massifs de feuillus et résineux, qui ne retranscrivent par pour autant l'ambiance d'un paysage boisé. Les boisements sont plus nombreux le long de la vallée de l'Elorn.

L'influence de la RN12 (axe Brest-Rennes) se fait sentir sur le territoire au regard des nombreuses zones d'activités sur les communes irriguées par cette infrastructure et du développement des villages situés à proximité.

Le sud de l'aire d'études est concerné en partie par le Parc Naturel Régional d'Armorique.

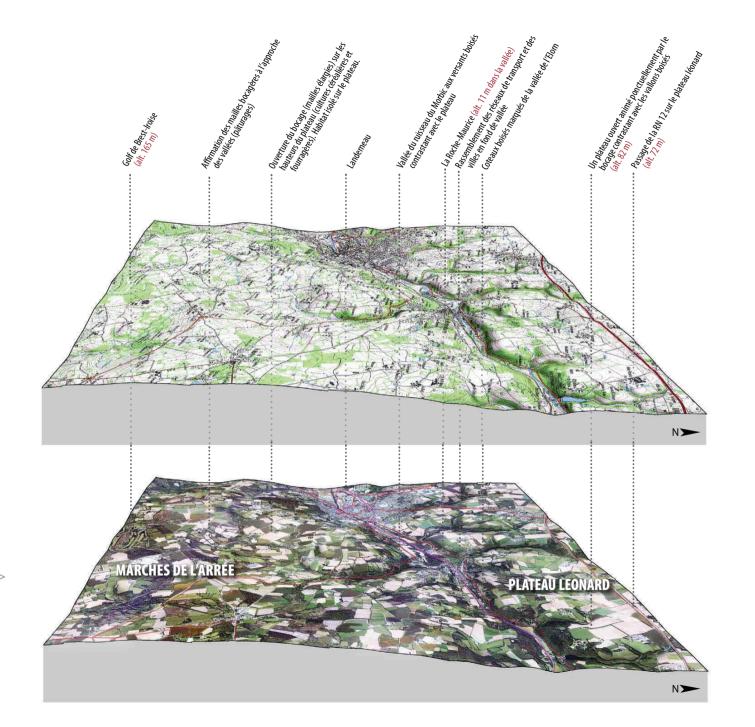




A Panorama remarquable depuis les hauteurs de Saint-Sauveur: au Ioin, l'horizon s'arrête sur les Monts d'Arrée, long massif montagneux dont les sommets granitiques sont recouverts de landes. Plus près, les Marches de l'Arrée affichent un paysage de bocage à maille très élargie, parsemé de bosquets de résineux sur les hauteurs. / source: Egis environnement, 2014



△ Panorama remarquable depuis les hauteurs de La Martyre sur les vallonnements de la vallée du Morbic et au loin la vallée de l'Elorn : paysage composé d'un bocage à maille élargie sur talus, grandes cultures, pâturages, boisements dans les vallées et habitat isolé / source : Egis environnement, 2014

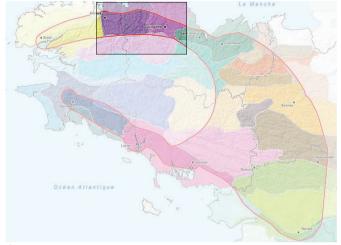


Zoom sur la vallée de l'Elorn à l'est de Landerneau, à la limite entre le grand ensemble des Marches de l'Arrée et le Plateau léonard. Ce bloc diagramme illustre la forte urbanisation de la vallée de l'Elorn (concentration d'enjeux liés au milieu humain), ainsi que l'amorce du relief des Monts d'Arrée qui sont perceptibles dès le grand ensemble des Marches de l'Arrée / source : Egis environnement, 2014

b. Pays du Trégor

Trégor morlaisien et Trégor Goëlo Monts d'Arrée

Trégor morlaisien et Trégor, Goëlo et Monts d'Arrée



△ Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014

Les pays du Trégor sont composés de trois grands ensembles paysagers qui s'étendent des Mont d'Arrée au sud à la côte de granite rose au nord, entre le Queffleut à l'ouest et le Leff à l'est :

- le Trégor morlaisien et Trégor au nord-ouest ;
- le Goëlo au nord-est :
- les Monts d'Arrée au sud.

Les principales villes concernées par l'aire d'études sont Morlaix et Guingamp.

Le Pays du Trégor repose sur des roches très anciennes du socle cadomien. Le relief tabulaire est dominé par de vastes plateaux entaillés par une succession de vallées encaissées. Les vallées sont orientées selon un axe nord/sud, perpendiculairement à la côte. Le relief est doux à modéré.

Au sud, la montée est progressive vers les versants nord des Monts d'Arrée.

Dans ces grands ensembles, l'arbre est très présent, surtout sur les sols pauvres reposant sur les socles granitiques hercynien (à l'est du grand ensemble Trégor morlaisien et Trégor) et cadomien (Goëlo). La présence de l'arbre est liée à la densité du bocage ou à la présence de bosquets.

Trégor morlaisien et Trégor

D'après l'Atlas de Bretagne (Université Rennes 2), le Trégor morlaisien et le Trégor sont deux «ensembles de paysages» distincts. Par souci de simplification, et parce que leur limite est impalpable, nous les considérons comme un unique grand ensemble paysager.

Ce grand ensemble appartient à la famille de bocage à maille élargie. Les paysages sont relativement ouverts sur les plateaux : les cultures céréalières et fourragères prennent le pas sur l'agriculture d'élevage et ses prairies permanentes. Le bocage est caractérisé par des talus couverts de taillis et quelques arbres de haut-jet. Avec le remembrement mis en place des années 1960 à 1980, la maille bocagère s'est largement élargie : le bocage est encore présent mais les haies ne sont pas forcément toujours bien connectées entre elles. Les exploitations agricoles sont présentes sur le territoire et intégrées au sein du bocage. Quelques vergers cidricoles anciens sont encore présents.

Les versants des vallées entrent dans un processus d'abandon et sont le plus souvent occupés par des bois.

Notons que la maille bocagère se densifie à l'est à l'approche du grand ensemble paysager du Goëlo et au sud à l'approche du grand ensemble paysager des Monts d'Arrée.



A Panorama remarquable depuis les hauteurs de Lannéanou : de Lannéanou à Plougonven (au fond) se déploie un paysage valloné. Les fonds de vallées sont fermés par des boisements et les pentes les plus douces sont occupées par des cultures insérées dans un bocage à talus bas à mailles élargies (PNR Armorique). / source : Egis environnement, 2014



Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

@egis environnement

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS: TREGOR MORLAISIEN ET TREGOR, GOELO ET MONTS D'ARREE



L'habitat est dispersé uniformément sur le territoire. La concentration est plus forte sur le littoral et au nord de la RN12. L'habitat isolé est dissimulé dans le tissu bocager. La couronne péri-urbaine de Morlaix est en pleine croissance. L'urbanisation de type habitat diffus s'explique par l'intérêt porté au littoral par les populations.

En partie inclus dans le Parc Naturel Régional Armorique, l'est du grand ensemble bénéficie d'une charte paysagère participant à la protection et la mise en valeur de ses paysages.



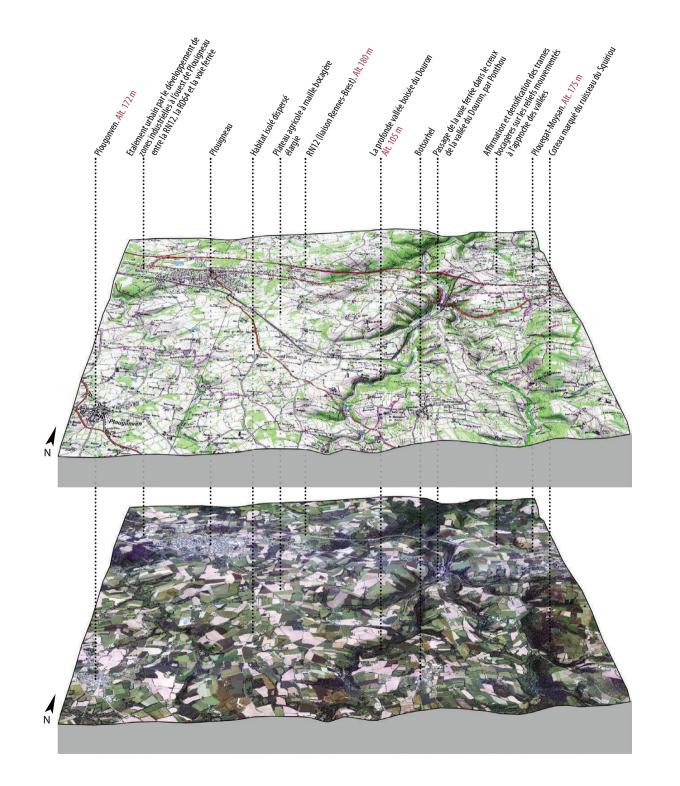
△ Vue sur la vallée du ruisseau de Saint-Ethurien depuis les hauteurs de Beg Ar Ménez, Plounévez-Moëdec : à l'approche du Goëlo, l'arbre devient de plus en plus présent. / source : Egis environnement, 2014



🛆 Lannéanou, hameau rural de plateau inséré dans un bocage à talus avec haies basses, à maille élargie. / source : Egis environnement, 2014



 $\triangle \ Sortie \ de \ Plougonven. \ Les \ premières \ hauteurs \ annoncent \ les \ Monts \ d'Arrée \ / \ source : Egis \ environnement, 2014$



Zoom sur la vallée du Douron. Ce bloc diagramme illustre le relief ondulé du plateau du grand ensemble paysager Trégor Morlaisien et Trégor, entaillé par la vallée du Douron et ses nombreux affluents. / Source : Egis environnement, 2014

Goëlo

D'après l'Atlas de Bretagne, le grand ensemble paysager du Goëlo appartient à la famille des paysages boisés et de bosquets. Il s'agit en réalité d'un paysage cultivé ponctué par de nombreux bosquets : le sentiment boisé vient surtout de la densité du bocage (la plus importante de la région) et son enchevêtrement avec des espaces naturels boisés. Le remembrement a été moins important qu'ailleurs du fait de la moins bonne qualité du sol, épargnant un peu plus la trame bocagère. Le Goëlo présente un aspect rural typique préservé où se succèdent espaces cultivés ouverts, bocages, et espaces boisés. Les chemins creux soulignés de haies séparent les parcelles et mettent en scène le paysage.

Guingamp, placée au coeur de l'aire d'études sur ce grand ensemble paysager, est une ville étalée. L'influence de l'agglomération est lisible à travers l'étalement urbain, le mitage des espaces naturels et agricoles par le bâti (notamment des zones pavillonnaires de type lotissement) et l'étirement des zones industrielles le long de la RN12.

Monts d'Arrée

D'après l'Atlas de Bretagne, le grand ensemble paysager des Monts d'Arrée appartient à la famille de paysages de bocage dense sur collines. Il s'agit des plus hauts sommets du massif armoricain dépassant les 300 m dont les crêtes sont recouvertes de landes et parsemées d'affleurements rocheux. L'aire d'études n'est concernée que par la partie nord du grand ensemble où les hauteurs sont plus raisonnables et où un bocage dense constitue les paysages.

Les monts d'Arrée s'invitent souvent en arrière-plan des panoramas des grands ensembles voisins.

Protégés au titre de site inscrit, les paysages des Monts d'Arrée sont aussi concernés par la charte paysagère du Parc Naturel Régional Armorique qui participe à les mettre en valeur.



△ En descendant du Menez Bré vers Louargat, le relief associé aux chemins creux constituant les trames bocagères offre un cadrage et forme une mise en scène remarquable sur le paysage arboré du Goëlo / source : Eqis environnement, 2014



🛆 En arrivant à Gurunhuel, les premiers reliefs des Monts d'Arrée se font sentir. L'arbre est omniprésent et le bocage offre un jeu de succession de plans / source : Egis environnement, 2014



🛆 Descente vers le ruisseau du Bois de la Roche, une vallée boisée empruntée par la voie ferrée, Kerriou, Coadout / source : Egis environnement, 2014



🛆 Culminant à 302m, le Menez-Bré offre un panorama sur l'étendue du bocage du Goëlo (site inscrit des collines du Menez-Bré et leurs abords, chapelle Saint-Hervé) / source : Egis environnement, 2014

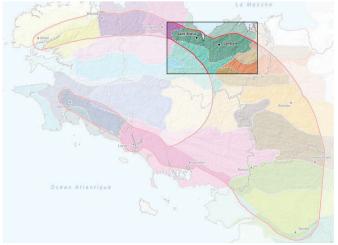


Vue sur le bocage dense et boisé du Goëlo depuis la colline du Menez-Bré en direction du Trégor (site inscrit des collines du Menez-Bré et leurs abords, chapelle Saint-Hervé) / source : Egis environnement, 2014

c. Pays de Saint-Brieuc

Plateau de Penthièvre Massif du Méné

Plateau de Penthièvre et Massif du Méné



△ Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014

Le pays de Saint-Brieuc est composé de deux grands ensembles paysagers : le Massif du Méné au sud (dans le prolongement des Monts d'Arrée) et le Plateau de Penthièvre au nord, qui s'étend jusqu'à la Baie de Saint-Brieuc et l'Arguenon.

Saint-Brieuc est la principale ville concernée par l'aire d'études.

Plateau de Penthièvre

La baie de Saint-Brieuc présente un intérêt géologique par la présence de roche très anciennes, témoins de l'histoire de la Bretagne nord. Le Plateau de Penthièvre est entaillé de vallées pour certaines très encaissées, comme la vallée du Gouët. L'agglomération de Saint-Brieuc est d'ailleurs marquée par ses vallées (Gouédic et Gouët), qui ont représenté des contraintes auxquelles il a fallu s'adapter lors du développement urbain, et dont les franchissements sont devenus des éléments identitaires (viaduc de Toupin).

Les paysages agricoles ouverts, sur des terrains plats et souvent dépourvus de haies et talus sont de plus en plus nombreux. La culture dominante est le maïs, qui limite la visibilité des promeneurs et automobilistes en été et laisse une terre dépourvue de végétation en hiver. Ces paysages ruraux de plateaux agricoles ouverts contrastent fortement avec des paysages transversaux composés par les vallées encaissées. Le contraste réside dans le caractère intimiste et boisé de ces vallées.

Ponctuellement, des forêts et boisements d'envergure s'invitent en arrière-plan du plateau agricole ouvert.

Le projet de Parc Naturel Régional Rance-Côte Émeraude, qui concerne l'est du grand ensemble placera ses paysages dans une politique de protection et de mise en valeur.



🛆 Plateau de Penthièvre aux champs ouverts de grandes cultures avec pour horizon bleuté le massif du Méné, depuis le Clos d'en haut à proximité de Meslin / source : Egis environnement, 2014

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS : MASSIF DU MENE. PLATEAU DE PENTHIEVRE





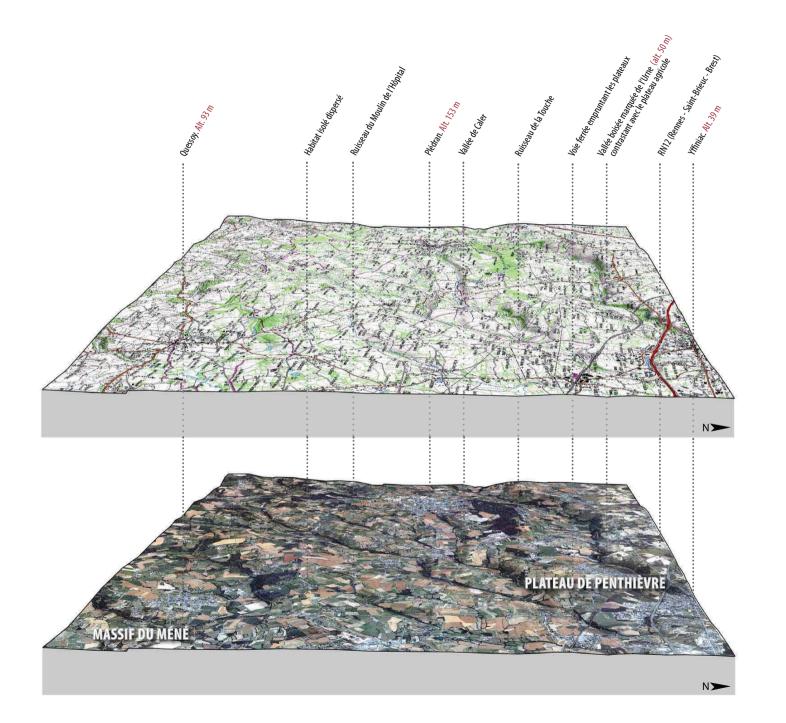


△ Les champs ouverts de grandes cultures et sols hivernaux bruns et nus contrastent avec la verte vallée boisée de l'Evron, Tregenestre / source : Egis environnement, 2014



🛆 Franchissement de la vallée boisée encaissée du Goët par la RD36 entre Ploufragan, La Méaugon et Saint-Donan / source : Egis environnement, 2014





Zoom sur la périphérie sudest de Saint-Brieuc entre les grands ensembles du Plateau de Penthièvre et du Massif du Méné. Le bloc diagramme illustre la périphérie de l'agglomération de Saint-Brieuc et sa relation avec le plateau agricole de Penthièvre entaillé de vallées boisées. / source : Egis environnement, 2014

Massif du Méné

Le Massif du Méné est le prolongement est des Monts d'Arrée. D'après l'atlas de Bretagne, ce grand ensemble appartient à la famille des paysages de bocage dense sur colline.

Les paysages ruraux sont largement représentés par des bocages composés de petits champs et d'un réseau de haies et talus denses qui se sont transformés sous l'impact des remembrements. Ce bocage dense se retrouve plus particulièrement sur les reliefs les plus accidentés. Du fait du vallonnement de ces territoires et des faibles valeur agronomique des sols, l'agriculture est tournée vers l'élevage, notamment bovin, ce qui a favorisé le maintien du bocage et des prairies destinées au pâturage. Le territoire est traversé par des paysages transversaux de vallées boisées.

Depuis les hauteurs du Mont Carmel, les éoliennes, éléments de modernité, contrastent fortement avec la ruralité affirmée du Massif du Méné. Elles ne rivalisent pas avec l'échelle du paysage et mettent en valeur la profondeur de champs. /Source: Egis environnement, 2014





La vallée boisée de l'Argenon forme la limite entre les grands ensembles du Bassin d'Evran et du Massif du Méné, Dolo / source : Egis environnement, 2014



Seuil paysager à la transition entre le Plateau de Penthièvre et le Massif du Méné, dessiné au loin par la ligne de crête des sommets boisés des Monts d'Arrée, depuis les hauteurs de Kerouarzt, Boqueho / source : Egis environnement, 2014



△ Ambiance bocagère à l'approche du Massif du Méné à Kergave au sud de Boqueho / source : Egis environnement, 2014



△ Ambiance bocagère du Massif du Méné à Kergrois, Saint-Donan / source : Egis environnement, 2014

d. Pays de Dol, de Saint-Malo et de Rennes

Val de Rance

Massif de Hinglé-les-Granits et massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen

Bassin d'Evran

Collines de Bécherel

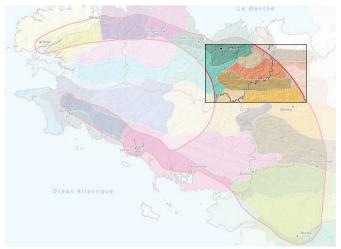
Bassin de Pontivy-Loudéac

Massif de Brocéliande

Bassin Rennais

Plissements de Bain-de-Bretagne

Val de Rance, Bassin d'Evran, Collines de Bécherel, Massif de Hinglé-les-Granits et Massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen



 \triangle Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014

Le nord-est de l'aire d'études est concerné par les Pays de Dol et de Saint-Malo. Cette zone est découpée en de nombreux grands ensembles paysagers de taille relativement réduite au regard des autres ensembles de l'aire d'études. Cela fait directement écho à une géologie particulièrement mouvementée à cet endroit :

- le grand ensemble du Val de Rance au nord prend place dans les roches sédimentaires creusées par la Rance ;
- le val de Rance est encadré à son sud par deux reliefs qui reposent sur des socles granitiques hercyniens et qui constituent des grands ensembles paysagers à part entière : le Massif de Hinglé-les-Granits à l'ouest et le Massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen à l'est;
- le Bassin d'Evran est un bassin sédimentaire de taille réduite traversé par la Rance, bordé à son sud par une faille géologique qui le sépare des collines de Bécherel dont les reliefs granitiques du nord marquent la limite entre le socle cadomien et le domaine centre armoricain.

La Rance est la colonne vertébrale de ces grands ensembles. Elle organise leurs reliefs. Sur ses rives s'est installée Dinan, la ville principale du secteur, en bordure nord-est de l'aire d'études.

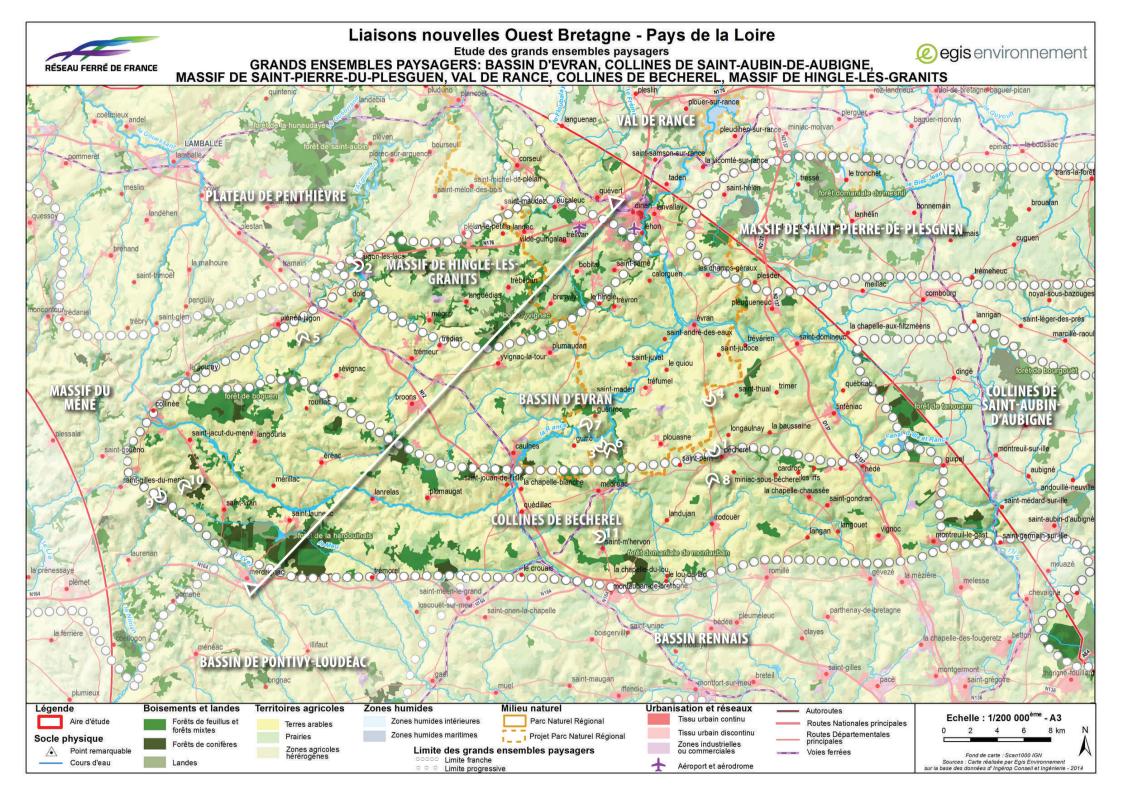
Si le projet de Parc Naturel Régional Côte d'Émeraude se concrétise, il apporterait une politique de préservation et mise en valeur des paysages.



🛆 La coupe géomorphologique illustre les grands seuils paysagers séparant les grands ensembles / source : Egis environnement, 2014



△ Au nord de Bécherel, les crêtes des collines de Bécherel offrent des panoramas remarquables sur le bassin d'Evran, paysage de cultures à ragosses de plus en plus ouvert par le débocagement progressif. L'omniprésence de l'arbre apporte des jeux de profondeurs de champs visuels. / source : Egis environnement, 2014



Val de Rance

Seule une petite partie du sud du grand ensemble du Val de Rance est concernée par l'aire d'études, autour de l'agglomération de Dinan. La plaine agricole est caractérisée par un bocage à ragosses destructuré, caractéristique de Haute-Bretagne. Le remembrement a ouvert ces paysages agricoles. Le grand ensemble est organisé le long de la Rance, le long de laquelle s'est installée la ville de Dinan. L'agglomération exprime son influence à travers l'urbanisation des villages attenants et la multiplication des zones industrielles le long des infrastructures rayonnant autour d'elle.

Massif de Hinglé-les-Granits et Massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen

Ces deux grands ensembles paysagers reposant sur des socles granitiques forment des reliefs venant encadrer le sud du Val de Rance. Ils contrastent fortement avec les grands ensembles paysagers voisins tant au niveau du relief (vallonné) qu'au niveau du couvert végétal (forte présence de l'arbre).

Le vallonnement et la faible valeur agronomique des sols ont motivé l'orientation des terres vers l'élevage bovin, préservant les trames bocagères souvent denses. Les haies bocagères sont constituées d'arbres de haut-jets, ce qui cloisonne fortement les vues. De nombreux bosquets et d'importants massifs boisés prennent place sur les sommets des reliefs. Les vallons sont aussi densément boisés.

Ainsi l'arbre est omniprésent dans le paysage et les vues s'arrêtent souvent sur des masses boisées.

Ces paysages ont peu subi d'évolutions, hormis celles liées à l'influence de l'agglomération de Dinan au nord du Massif de Hinglé-les-Granits.



∆ L'AVAP de Jugon-les-Lacs, installée au fond de la vallée de la Rosette est labelisée «petite cité de caractère». Ses bâtisses en granite rappellent que le Massif de Hinglé-les-Granits repose sur un socle granitique. / Source : Egis environnement, 2014

Bassin d'Evran

Le petit bassin sédimentaire sur lequel prend place le grand ensemble paysager présente un relief animé par une série de vallons affluents à l'Arquenon ou à la Rance.

Les paysages se sont ouverts suite au remembrement, passant d'un paysage bocager à des grandes parcelles agricoles cultivées. La trame bocagère destructurée est encore visible grâce aux ragosses qui ponctuent les vues.

La vallée de la Rance traverse le grand ensemble et impose son relief ondulé. Peu boisée, elle génère des paysages intimistes souvent accompagnés d'un patrimoine historique riche, comme en témoignent les alentours du barrage de Rophemel.



△ Au sud du barrage de Rophemel, le menhir de la Roche Longue et l'ancienne voie romaine en chemin creux évoquent un lieu chargé d'histoire ancienne. Le paysage actuel déploie de grands champs et des bosquets. Les ragosses et les trames bocagères ont quasiment disparu. Au loin, la vallée de la Rance. / Source : Egis environnement, 2014



△ Ouverture de la vue en direction d'Evran et de la vallée de la Rance (au loin) depuis les hauteurs de Saint-Thual (Bassin d'Evran) / source : Eqis environnement, 2014



△ L'enchaînement de vallées parallèles affluentes à l'Arguenon mettent en scène le paysage du Bassin d'Evran. Au loin, les collines de Bécherel / source : Egis environnement, 2014



△ Les ragosses sont le vestige des trames bocagères disparues. Le vallonnement annonce les collines de Bécherel (au loin) / Source : Egis environnement, 2014



 \triangle Le site inscrit de la 'retenue artificielle de Rophemel et ses abords' et le site classé du 'château de Beaumont et ses abords' : une vallée boisée intimiste au sein du grand ensemble du Bassin d'Evran. / Source : Egis environnement, 2014

Collines de Bécherel

Les collines de Bécherel tiennent leur nom du relief ondulant résultant de la série de failles géologiques (au nord du grand ensemble) et de l'enchaînement des vallées et vallons.

D'après l'atlas de Bretagne, le grand ensemble fait partie de la famille de paysages cultivés à ragosses. Si l'élargissement des trames bocagères (initié lors du remembrement) a effectivement ouvert le paysage, l'arbre est encore bien présent : sous forme de ragosses, de bosquets, de ripisylves ou de grands massifs installés sur les sommets.

Vallonnements depuis la butte du Coudray, entre Irodouër et Bécherel / Source: Egis environnement, 2014





∧ Forte présence de l'arbre à la transition des collines de Bécherel vers le Massif du Méné. Saint-Gilles-du-Méné / Source : Eqis environnement, 2014

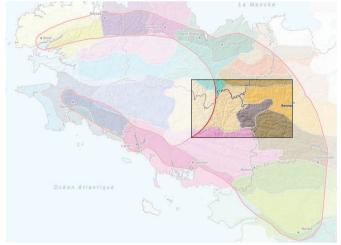


△ Panorama remarquable sur la vallée boisée de l'Yvel depuis les hauteurs de la Ville Oger (altitude 287m) en limite des grands ensembles paysagers du Massif du Méné et des Collines de Bécherel / Source : Egis environnement, 2014



△ Ragosses et champs ouverts au nord de Saint-M'hervon, vestiges d'un bocage préservé au nord de la forêt domaniale de Montauban de Bretagne / Source: Egis environnement, 2014

Bassin de Pontivy-Loudéac et Massif de Brocéliande



 \triangle Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014

Le bassin de Pontivy-Loudéac et le Massif de Brocéliande sont deux grands ensembles paysagers situés au sud du Pays de Rennes et du Pays de Saint-Brieuc.

Prenant place sur des roches sédimentaires, ces deux grands ensembles sont très contrastés de par leur relief et leur couvert végétal : tandis que le bassin de Pontivy-Loudéac affiche des paysages ondulés ouverts de grandes cultures, le Massif de Brocéliande surplombe les bassins attenant et contraste par son couvert boisé. Leur limite est bien marquée.



△ Vue lointaine embrumée sur le massif de Brocéliande formant un front boisé dominant le bassin de Pontivy-Loudéac, depuis La Mariais. Fortement contrastés, ces grands ensembles présentent une limite nette. / Source : Egis Environnement, 2014

Vue en direction de la vallée de l'Yvel : paysages ouverts de type néo-openfields du bassin de Pontivy-Loudéac résultant de la disparition du bocage, Henlé à l'ouest de

Vue en direction de la vallée de l'Yvel : paysages ouverts de type néo-openfields du bassin de Pontivy-Loudéac résultant de la disparition du bocage, Henlé à l'ouest de

Loyat. Seuls quelques arbres isolés persistent, témoins de l'ancienne trame bocagère. ∕ Source : Egis environnement, 2014



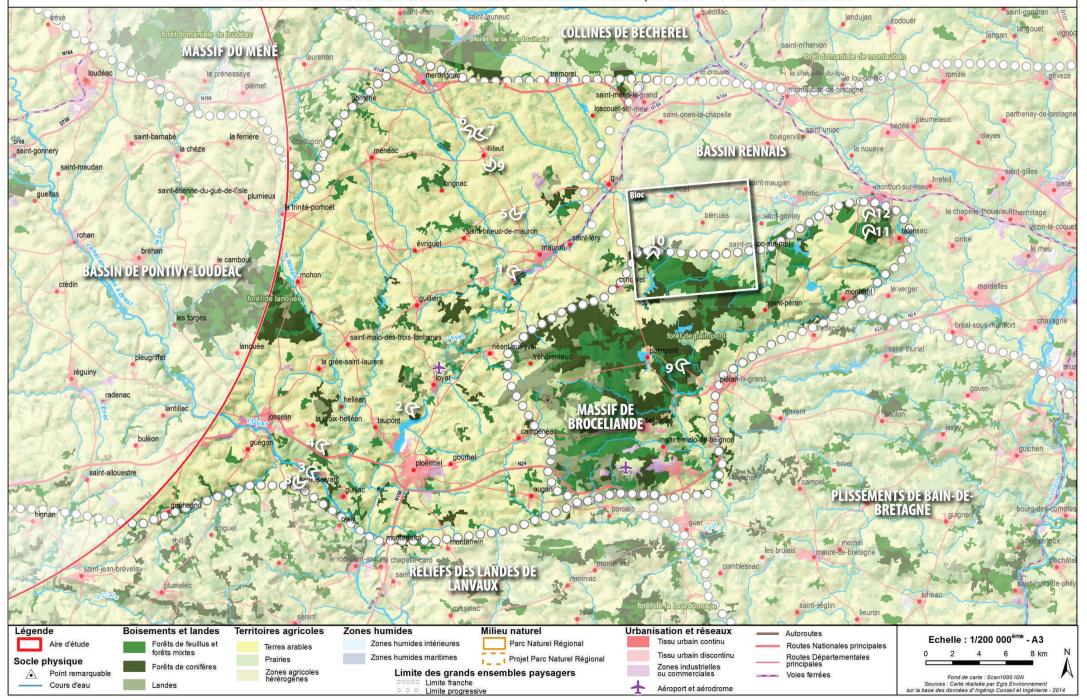
RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

@egis environnement

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS: MASSIF DE BROCELIANDE, BASSIN DE PONTIVY-LOUDEAC



Bassin de Pontivy-Loudéac

Seule la partie orientale du bassin de Pontivy-Loudéac est concernée par l'aire d'études. D'après l'Atlas de Bretagne, le grand ensemble paysager du bassin de Pontivy-Loudéac appartient à la famille des paysages cultivés à ragosses, typique de la Haute-Bretagne.

Il s'agit d'un bassin sédimentaire intérieur (100m d'altitude moyenne) au relief ondulé, encadré par des massifs montagneux qui forment des limites nettes avec ce grand ensemble paysager: le massif du Méné au nord, le massif de Brocéliande au sud-est, le relief des Landes de Lanvaux au sud. La limite avec le grand ensemble du bassin rennais est plus floue, car ces deux grands ensembles présentent globalement des caractéristiques similaires.

Le bassin de Pontivy-Loudéac est marqué par des grandes cultures céralières, ce qui contraste fortement avec les grands ensembles voisins marqués par le bocage ou des boisements. En effet, le bocage a disparu

de ce grand ensemble au moment du remembrement, générant des paysages ouverts de néo-openfields.

Le bassin est sillonné de petits vallons souvent boisés (populiculture) et dont les abords vallonnés présentent une trame bocagère contrastant avec les néo-openfields prenant place sur les plateaux. Les villes principales sont installées dans les vallées : Josselin dans la vallée de l'Oust, Loyat et Mauron dans la vallée de l'Yvel. Ploërmel, qui est la ville principale du grand ensemble, est installée sur les hauteurs de la vallée de l'Yvel, surplombant l'étang au Duc.



△ Éoliennes fortement visibles dans les paysages ouverts du bassin de Pontivy-Loudéac, entre Mauron et Illifaut /Source : Egis environnement, 2014



△ La vallée de l'Oust entre Cahéran et Saint-Gobrien: zone de loisirs (chemin de halage) et populiculture /Source: Eqis environnement, 2014







A l'approche des vallées (ici enchaînement de la vallée de l'Hivet et de la Ramée), la trame bocagère s'accentue, révélant les ragosses. Les exploitations agricoles et silos restent très perceptibles dans ce paysage ouvert. Au loin, la silhouette du Massif du Méné s'invite en arrière-plan. / Source : Egis environnement, 2014



🛆 Sur le plateau : paysage plat et ouvert de type néo-openfield dont l'horizon lointain s'arrête au loin sur des bosquets. / Source : Egis environnement, 2014

Transition des paysages bocagers des reliefs des Landes de Lanvaux vers les paysages ouverts du bassin de Pontivy-Loudéac, au nord de Saint-Servant/source: Egis environnement, 2014



△ Les vergers sont relictuels. Souvent visibles en sortie de village, ils sont essentiellement tournés vers un usage familial. Ici en sortie d'Illifaut, bassin de Pontivy-Loudéac / Source : Egis environnement, 2014



Massif de Brocéliande

La forêt de Brocéliande a un fort attrait touristique et jouit d'une renommée internationale, associée aux images mentales indissociables des conditions de perception. Les nombreuses curiosités naturelles ou vestiges historiques ont suscité l'imagination, entretenant des légendes (Merlin l'enchanteur, les Chevaliers de la Table Ronde).

Ce grand ensemble appartient à la famille des paysages boisés et de bosquets. Il s'agit d'une grande forêt, le massif forestier de Paimpont, composée de feuillus (hêtres, châtaigniers, chênes sessiles et pédonculés), et de résineux (pins maritime et sylvestre). Le caractère acide et pauvre des sols associés à un relief chaotique explique la présence de ces boisements.

En bordure du grand ensemble, le bocage dense et des lisières intimes constituent le paysage.

La forêt a «grignoté» la lande qui représentait jadis une grande partie du territoire du grand ensemble. Aujourd'hui, la lande est présente seulement au niveau du camp militaire de Coëtquidan, qui prend place au sud du grand ensemble.



△ Ambiance de sous-bois sous la futaie de chênes de la forêt de Brocéliande, à l'est de Paimpont. Traverser la forêt de Brocéliande, c'est se plonger dans un univers aux images mentales fortes, apportant une lecture particulière du paysage, qu'il est impossible de retranscrire dans une photographie. Le tombeau de Merlin, la fontaine de Jouvence, le chêne Guillotin, le jardin aux moines, le Val sans retour, sont autant de lieux mythiques du Massif de Brocéliande qui évoquent des légendes mondialement connues. / Source : Eais environnement, 2014



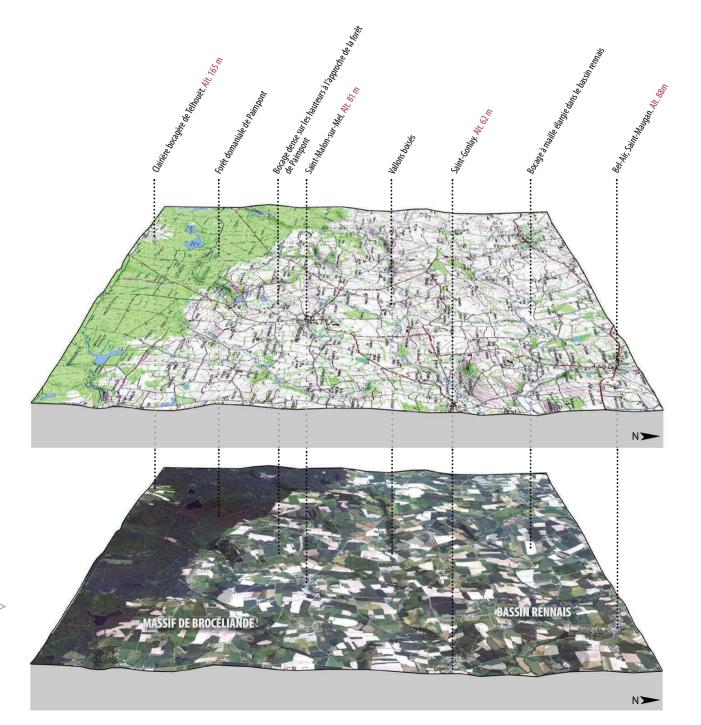
△ Affleurement rocheux de schiste rouge et résineux au nord de la forêt de Paimpont / source : Egis environnement, 2014



△ Les exploitations forestières de résineux constituent des paysages forestiers fortement anthropisés. Ils sont moins empreints de légendes que les massifs de feuillus dont l'aspect est plus «naturel». / source : Eqis environnement, 2014

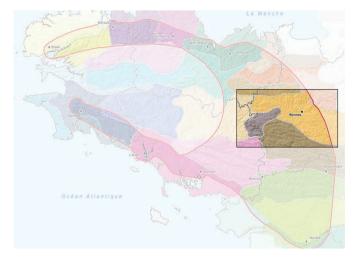


△ Lisière boisée intime et bocage à ragosse en marge nord du Massif de Brocéliande, à la limite avec le grand ensemble du Bassin rennais. L'Anière, Montfort-sur-Meu. / Source : Egis environnement, 2014



Zoom sur la lisière de la forêt de Paimpont à la limite entre le grand ensemble du Massif de Brocéliande et celui du Bassin rennais. Ce bloc diagramme illustre le contraste entre les deux grands ensembles paysagers révélé par le couvert végétal et le relief. / source: Egis environnement, 2014

Bassin rennais



△ Localisation du grand ensemble / source : Egis environnement, 2014

Le Bassin rennais est un vaste grand ensemble paysager au cœur du Pays de Rennes. Il prend place dans une dépression (bassin sédimentaire schisteux) cernée par les reliefs (massif de Brocéliande à l'ouest, collines de Bécherel au nord, plissements de Bain-de-Bretagne au sud, collines de Saint-Aubin-d'Aubigné au nord-est). Rennes, la ville principale, se situe au coeur du grand ensemble.

Le Bassin rennais fait partie de la famille des paysages cultivés à ragosse, typique de la Haute-Bretagne. Le remembrement a marqué les paysages par le débocagement aboutissant à des grandes parcelles cultivées en maïs et céréales. Le paysage s'est ouvert progressivement, on parle de néo-openfields. Les haies bocagères ne sont parfois plus discernables : seules persistent alors les ragosses aux formes si particulières.

C'est autour des hameaux que l'arbre est le plus présent.

Peu encaissées, les vallées sont souvent drainées et cultivées de manière intensive.

Rennes est l'agglomération principale de la région. Autour d'elle se sont développées des villes satellites qui décroissent à fur et à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain. Son influence est visible au niveau des extensions de hameaux (lotissements et immeubles) et des zones industrielles qui se développent le long des axes routiers rayonnant autour d'elle. La périphérie rennaise est marquée par un entrelacement d'espaces naturels, urbains et agricoles appelés «champs urbains» dans le SCoT du Pays de Rennes.



△ Église d'Iffendic, monument historique inscrit en 1926. Le schiste rouge aux teintes «lie de vin» est caractéristique du bassin rennais. / source : Egis environnement, 2014

Du sous-sol est extrait le schiste rouge, largement utilisé comme matériau de construction dans les bâtisses anciennes, donnant une teinte «lie de vin» aux villages.



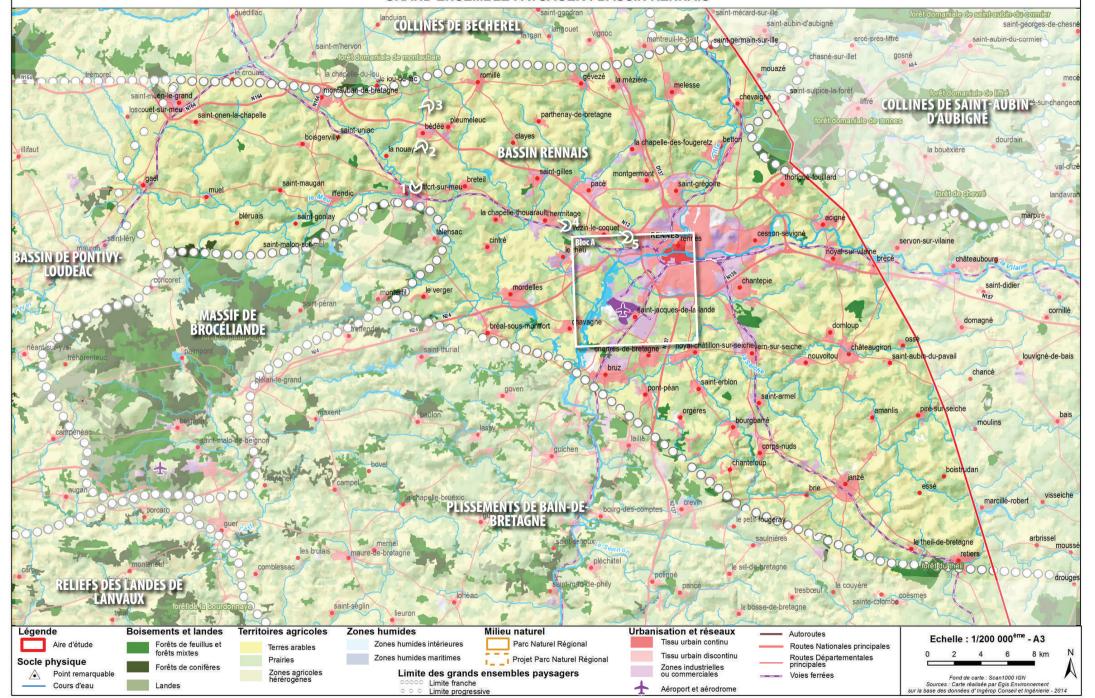
△ Pâturages et paysages ouverts au nord de Montfort-sur-Meu : si les ragosses sont désormais détachées de leurs haies bocagères, elles restent emblématiques du Bassin Rennais. / source : Egis environnement, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRAND ENSEMBLE PAYSAGER: BASSIN RENNAIS







🛆 Champs nus et ragosses au sud de Bédée : dans un tel paysage ouvert, les installations agricoles sont visuellement très présentes / source : Egis environnement, 2014



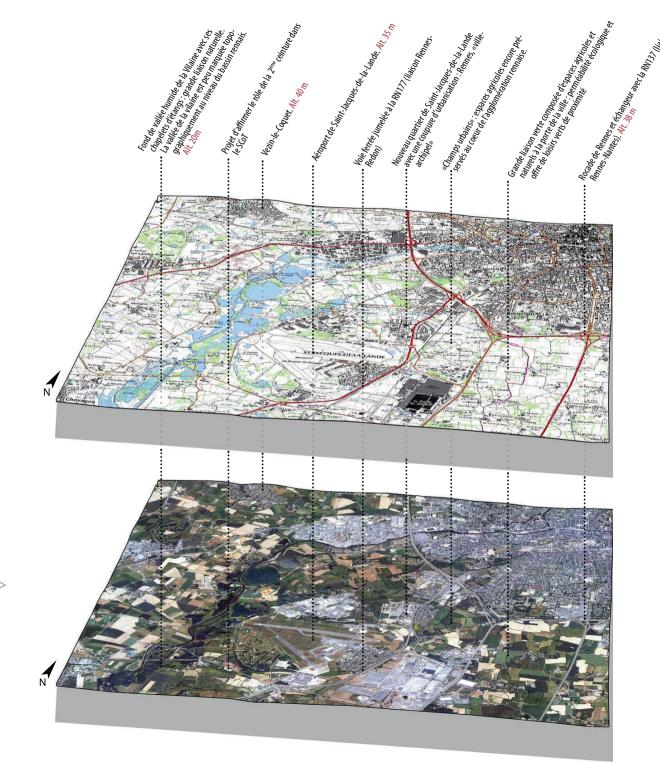
Les doux vallonnements générés par l'enchaînement de la vallée du ruisseau du Pont Besnard Nord et de celle de Garun animent subtilement le paysage ouvert du bassin rennais. A l'approche des vallées, l'arbre est plus présent. Au loin, le massif de Brocéliande forme un horizon bleuté. La Sitois, nord de Bédée / source : Egis environnement, 2014



3

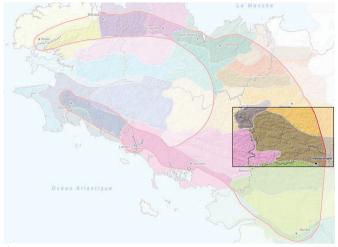
△ «Champs urbains» entre Rennes et Vezin-le-Coquet / source : Egis environnement, 2014

🛆 La voie ferrée longe la D125 dans une vallée boisée, elle est peu perceptible. La Pierre Blanche, La Chapelle-Thouarault / Source : Egis environnement, 2014



Zoom sur la frange sud de l'agglomération de Rennes. Ce bloc diagramme illustre le faible relief du bassin rennais, la généreuse vallée de la Vilaine et ses nombreux étangs constituant une importante trame verte et blewen, les champs urbains et l'entrelacement d'espaces naturels et urbains / source : Egis environnement, 2014

Plissements de Bain-de-Bretagne



 \triangle Localisation du grand ensemble / source : Egis environnement, 2014

Les Plissements de Bain-de-Bretagne constituent un vaste grand ensemble paysager au sud du Pays Rennais. Il est caractérisé par la succession de collines orientées est-ouest résultant de l'enchaînement des vallées affluentes à la Vilaine (coupe 1). La vallée de la Vilaine, très marquée, traverse au contraire l'ensemble selon une orientation nord-sud (coupe 2).

Le grand ensemble paysager des Plissements de Bain-de-Bretagne fait partie de la famille des paysages cultivés à ragosse, typique de la Haute-Bretagne. Cela s'illustre par des paysages ouverts de grandes cultures, où les trames bocagères se sont tellement élargies suite au remembrement qu'il est difficile de les percevoir. Seules les ragosses sont les vestiges du bocage.

A l'approche des vallées, où le relief s'intensifie, l'arbre est le plus présent : les trames bocagères s'intensifient, les boisements se font plus fréquents.

Les villages sont répartis généralement sur les versants exposés au sud.



🛆 La coupe géomorphologique (1) des Plissements de Bain-de-Bretagne (parallèlement à la Vilaine) illustre la succession de collines et vallées et un plateau surélevé par rapport aux grands ensembles voisins / source : Egis environnement, 2014



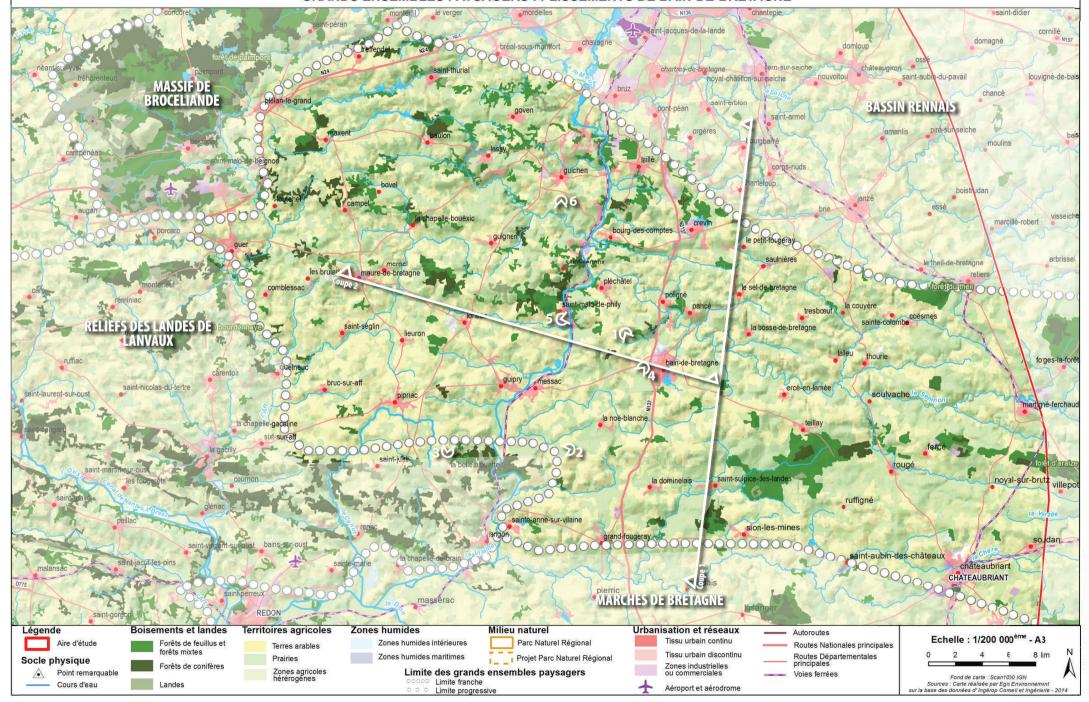
🛆 Panorama remarquable depuis les hauteurs de L'Abbaye-des-Landes sur les ondulations du terrain des Plissements de Bain-de-Bretagne : champs ouverts ponctués de bosquets et reliques bocagères / source : Egis environnement, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

@egis environnement

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS: PLISSEMENTS DE BAIN-DE-BRETAGNE





Les ondulations du relief s'intensifient à l'approche des Reliefs des Landes de Lanvaux et de la vallée de la Vilaine : grandes cultures et reliques de ragosses au Noyal (commune de Messac). / source : Egis environnement, 2014



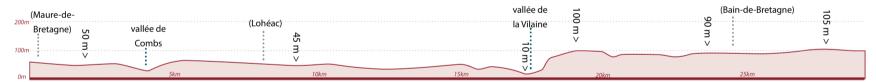
△ Transition du grand ensemble paysager des Reliefs des Landes de Lanvaux vers celui des Plissements de Bain-de-Bretagne, depuis Le Jarillé, Saint-Ganton / source : Egis environnement, 2014



🛆 Paysage ouvert à ragosses et plissements du relief à l'ouest de Bain-de-Bretagne : les ragosses sont les vestiges d'un bocage aujourd'hui démaillé. / Source : Egis environnement, 2014



△ Vue sur la vallée de la Vilaine à la fois sauvage (coteaux boisés et falaises escarpées) et fortement anthropisée (éoliennes, carrières, industries, habitations, ...) depuis les hauteurs de Saint-Malo-de-Philly / source : Egis environnement, 2014



🛆 La coupe géomorphologique (2) perpendiculairement à la vallée de la Vilaine illustre l'asymétrisme des coteaux de la Vilaine et les différences de hauteurs des plateaux / source : Egis environnement, 2014

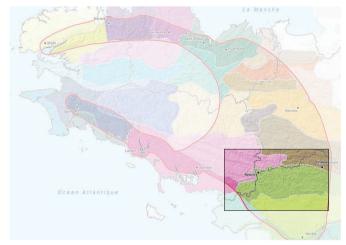


🛆 La descente vers la vallée du Canut offre une succession de plans composés par les vestiges de haies bocagères associés aux ondulations du terrain (la Déliberdais, commune de Guichen). / source : Egis environnement, 2014

e. Pays nantais Marches de Bretagne

Marches de Bretagne Contreforts ligériens Paysages ligériens Marais de Guérande et de Brière Plateau viticole nantais

Marches de Bretagne



△ Localisation du grand ensemble / source : Egis environnement, 2014

Les Marches de Bretagne constituent un vaste grand ensemble paysager du nord du Pays Nantais. Il est bordé par la vallée de la Chère au nord, la vallée de la Vilaine à l'ouest et la vallée de l'Isac au sud.

Le grand ensemble paysager des marches de Bretagne forme la transition entre les territoires appartenant au socle géologique du centre armoricain et ceux appartenant au domaine ligérien. Il appartient à la famille des paysages cultivés à ragosses.

La notion de Marches se traduit dans le paysage par la succession de lignes de crêtes parallèles orientées est-ouest qui alternent avec des vallées marquées (La Chère, le Don, l'Isac alias le canal de Nantes à Brest). De plus, la végétation des grands ensembles forestiers (Forêt du Gâvre notamment) soulignent les crêtes et le maillage bocager quadrille les fonds de vallée. La diversité de ces paysages ruraux est liée à l'alternance des plateaux bocagers semi-ouverts, de larges vallées inondables et des grands ensembles forestiers.

Les paysages agricoles et naturels ont connu une forte évolution au XX^{ème} siècle en lien direct avec les mutations de l'agriculture qui ont conduit à une ouverture progressive des paysages sur les pentes les plus faibles.

Ces paysages présentent encore une image rurale forte et attractive.

Les deux voies rapides vers Nantes (RN137, RD773) font sentir leur influence sur l'évolution des paysages : cela se traduit par une pression urbaine lisible dans les bourgs situés à proximité : extensions pavillonnaires des bourgs, diffusion urbaine linéaire le long des voies, activités sur les voies principales. Le développement des réseaux de transports (développement de la ligne Nantes-Chateaubriant) pourraient faire

exploser l'urbanisation sur la partie orientale du grand ensemble induisant des transformations du paysage.

Les marais d'eau douce de la vallée de la Vilaine sont des milieux naturels indispensables pour de nombreuses espèces végétales et animales. Les marais de Redon et de Vilaine appartiennent au réseau Natura 2000 qui contribue à la préservation de la biodiversité. Cette zone à la convergence de nombreux cours d'eau (le Canut, l'Arz, l'Isac, le Don se jetant dans la Vilaine) marque la limite avec le grand ensemble des reliefs des Landes de Lanvaux. L'hydromorphie des sols dans cette large zone s'accompagne de prairies pâturées et d'un bocage relativement dense.



△ Descente vers la vaste vallée de la Vilaine depuis la RD775 au niveau du Bourg-Neuf, Saint-Jean-de-la-Poterie. La vallée de la Vilaine forme la limite entre les Reliefs des Landes de Lanvaux et les Marches de Bretagne / source : Egis environnement, 2014



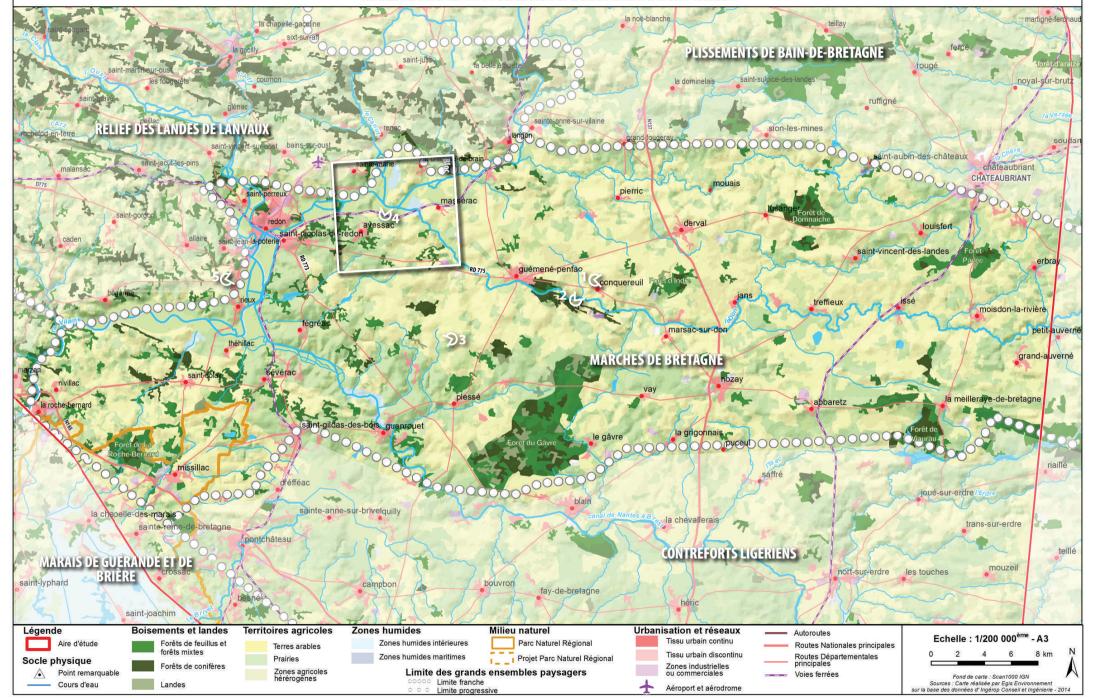
🛆 Paysage ouvert de prairies pâturées ponctuées de bosquets depuis les hauteurs de Conquereuil. Au loin, l'horizon s'arrête au bois d'Indre qui revêt les sommets de la vallée du Don. / source : Egis environnement, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRAND ENSEMBLE PAYSAGER: MARCHES DE BRETAGNE





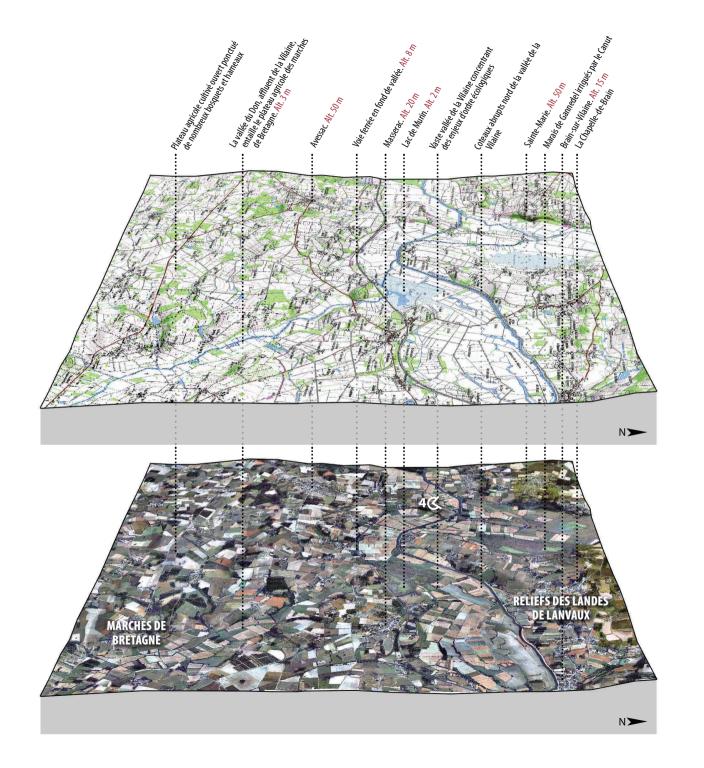
A Paysage de plateau agricole, de bosquets, depuis le belvédère du coteau sud de la vallée du Don. / Source : Egis environnement, 2014



A Bocages relativement denses sur les pentes de la vallée du Ruisseau de Malary, Beaulieu, le Dresny / Source : Egis environnement, 2014

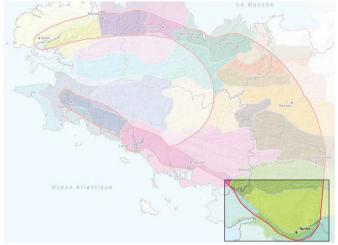


Brume dans la vallée de la Vilaine, laissant apercevoir en filigrane les premiers reliefs des Landes de Lanvaux depuis les hauteurs de la Grée des Rivières, Avessac / Source : Egis environnement, 2014



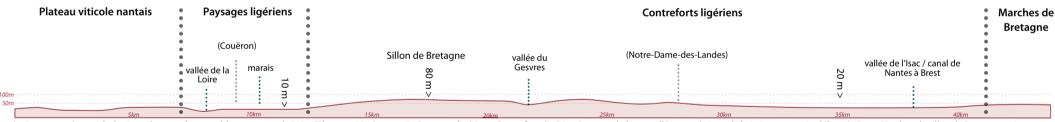
Zoom sur la vallée de la Vilaine au nord-est de Redon à la limite entre les grands ensembles paysagers des Reliefs des Landes de Lanvaux et des Marches de Bretagne. Ce bloc diagramme illustre l'étendue de la valle de la Vilaine qui sépare les grands ensembles. / source : Egis environnement, 2014

Contreforts ligériens, Paysages ligériens, Plateau viticole nantais et Marais de Guérande et de Brière



Contreforts ligériens, Paysages ligériens, Plateau viticole nantais et Marais de Guérande et de Brière sont des grands ensembles paysagers du Pays Nantais situés à l'extrémité sud de l'aire d'études. Le vaste grand ensemble des Contreforts ligériens est le principal. Il s'étend jusqu'à l'Isac au nord (limite avec les Marches de Bretagne) et jusqu'au Brivet et aux Marais de Brière à l'ouest. Au sud, le sillon de Bretagne, seuil géologique marquant, constitue sa limite nette avec les Paysages ligériens. Ces grands ensembles paysagers sont intimement liés à la Loire, fleuve majestueux et sauvage dont l'influence se fait sentir loin dans les terres.

 \triangle Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014



La coupe géomorphologique des grands ensembles entourant la Loire (Plateau viticole nantais, Paysages ligériens, Contreforts ligériens) montre la large vallée asymétrique de la Loire en marais, délimitée à son Nord par le sillon de Bretagne qui marque le début des contreforts ligériens,/source: Egis environnement, 2014



🛆 Panorama remarquable sur la majestueuse vallée de la Loire depuis les hauteurs du sillon de Bretagne, Saint-Etienne-de-Montluc / source : Egis environnement, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire @egis environnement Etude des grands ensembles paysagers RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE GRANDS ENSEMBLES: CONTREFORTS LIGERIENS, PAYSAGES LIGERIENS, PLATEAU VITICOLE NANTAIS, MARAIS DE GUERANDE ET DE BRIERE plesse MARCHES DE BRETAGNE joué-sur-erdre herbignac sainte-anne-sur-brivetquilly la chapelle-des-marais trans-sur-erdre pontchâteau MARAIS DE GUÉRANDE ET DE BRIERE saint-lyphard mouzeil nort-sur-erdre campbon bouvron fav-de-breta CONTREFORTS LIGERIENS saint-joachim petit-mars notre-dame-des-landes casson saint-malo-de-guersac grandchamps-des-fontaines saint-mars-du-désert montoir-de-bretagne saint-andré-des-eaux trignac donges vigneux-de-bretagne le temple-de-bretag treillières lavau-sur-loire PAYSAGES LIGERIENS saint-nazaire corsept saint-brévin-les-pins barbecha la chapelle-basse-me alien-de-concelles NANTES le loroux-bottereau saint-père-en-retz basse-goulaine VIIIe PLATEAU BOCAGER MERIDIONAL DU PAYS DE RETZ saint-sébastien-sur-loire le landreau la montagne haute-goulaine cheix-en-retz sai rezé PLATEAU VITICOLE NANTAIS chauvé la chapelle-heulin la plaine-sur-mer Légende Boisements et landes Territoires agricoles Zones humides Milieu naturel Urbanisation et réseaux Autoroutes Echelle : 1/200 000 eme - A3 Tissu urbain continu Aire d'étude Forêts de feuillus et Zones humides intérieures Parc Naturel Régional Routes Nationales principales Terres arables forêts mixtes Tissu urbain discontinu Routes Départementales Zones humides maritimes Projet Parc Naturel Régional **Prairies** Socle physique principales Forêts de conifères Zones industrielles Zones agricoles hérérogènes Limite des grands ensembles paysagers Point remarquable Voies ferrées Limite franche Sources : Carte réalisée par Egis Environnement sur la base des données d'Ingérop Conseil et Ingénierie - 2014 Cours d'eau Projet AGO Limite progressive

Contreforts ligériens

Délimité de façon nette au sud par le bourrelet du sillon de Bretagne, le grand ensemble des contreforts ligériens est un plateau agricole bocager à maille élargie, et localement dense.

Au nord, la présence du canal de Nantes à Brest (l'Isac) concentre les eaux d'un vaste bassin hydrographique qui dessine de nombreuses petites vallées encaissées dans le plateau.

Une succession d'infrastructures marque fortement ce plateau aux ambiances profondément rurales. Le réseau bocager, encore dense dans bien des secteurs de l'unité, devient plus lâche à l'approche des grands axes Nantes-Rennes (RN137) et Nantes-Vannes (RN165) qui s'appuie sur le revers du sillon de Bretagne. On constate un chapelet de villes et bourgs le long de ces axes, ainsi que le long des voies ferrées, où l'influence de l'agglomération de Nantes se fait sentir (zones industrielles, extensions de villages, urbanisation linéaire le long des axes routiers...). La vallée de l'Erdre subit aussi de fortes pressions urbaines, alors que s'y concentrent aussi des enjeux naturels (ZNIEFF, ZICO, zones Natura 2000 Marais de l'Erdre) et patrimoniaux (Sites inscrits et classés).



△ Au sud du grand ensemble des Contreforts ligériens, à l'approche du sillon de Bretagne, le bocage se fait de plus en plus dense. Sur terrain plat, les infrastructures sont souvent installées au niveau du terrain naturel (ici la RN165 à l'ouest de Sautron). / Source : Eais environnement, 2014



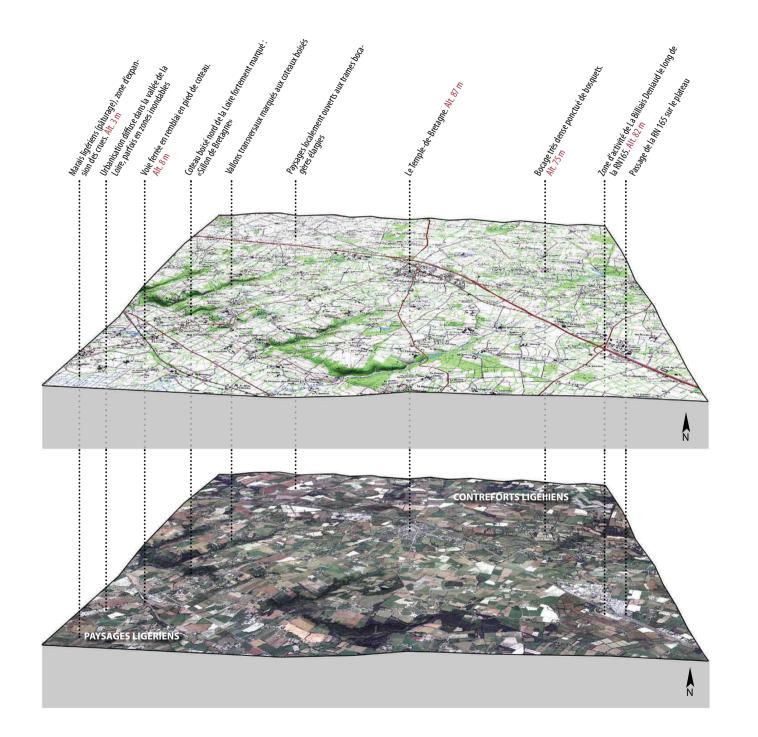
△ Les emprises du projet d'aéroport Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes déploient un paysage de plateau ouvert, morcelé par un bocage détendu / source : Egis environnement, 2014



Dans un contexte de plateau agricole ouvert, les bâtiments agricoles sont fortement visibles, comme ces serres de production à Bel Abord, Sautron / source : Egis environnement, 2014



△ Pêche et tourisme fluvial sur la vallée de l'Isac canalisée (canal de Nantes à Brest) au niveau de Saint-Omer-de-Blain / source : Egis environnement, 2014



Bloc diagramme A
Zoom sur la vallée de la
Loire, à la limite entre
le grand ensemble des
paysages ligériens et des
contreforts ligériens. Ce
bloc diagramme illustre le
contraste entre les paysages
de la vallée de la Loire et
ceux du plateau / source : Egis
environnement, 2014

Paysages ligériens

À l'amont de Nantes, le **Val de Loire** compose des paysages remarquables. Ceux-ci gardent encore une forte dimension patrimoniale avec les bourgs structurés sur les coteaux, les espaces urbains portuaires et les nombreux châteaux mis en scène dans leur vaste parc paysager. La fragilité de ce paysage tient à la fois au maintien de l'ouverture du fond de vallée et à la persistance du patrimoine spécifique lié à la gestion hydraulique, à la protection des inondations et aux espèces spécifiques de ces milieux. La présence visuelle des coteaux dans ce paysage de vallée plane constitue également un élément majeur de qualité. L'évolution de l'occupation du sol y est particulièrement lisible, notamment en ce qui concerne l'urbanisation et la diminution de la viticulture ou du boisement. L'interaction entre ces espaces de coteau et de fond de vallée concentre la majeure partie des enjeux de cette unité.

À Nantes, la **ville rivulaire** compose sur les berges des paysages sans cesse renouvelés. Territoire en perpétuelle mutation, les espaces urbains se recyclent en l'espace de quelques décennies au gré de la vitalité économique de la zone portuaire et des dynamiques urbaines de l'agglomération nantaise. Il en ressort un paysage de plus en plus complexe et composite, à la fois riche de sa diversité mais aussi hétérogène.

À l'approche de l'Estuaire, les paysages se distinguent des autres paysages ligériens par leur amplitude et le contraste qu'ils offrent entre de vastes espaces agro-naturels inondables et les paysages très anthropiques du pôle Nantes/Saint-Nazaire. Ils constituent ainsi, une rupture paysagère forte et cohérente entre les deux agglomérations. Ces espaces, peu desservis par les voies routières, sont en fait encore très tournés vers la Loire et son trafic fluvial (même si celui-ci a largement diminué). Les bourgs insulaires ou implantés en pieds de coteau présentent presque tous des façades portuaires fluviales et pour la plupart une configuration insulaire. Le développement industriel de la basse Loire marque encore aujourd'hui fortement le paysage avec notamment la centrale thermique de Cordemais, la raffinerie de Donges et la zone industralo-portuaire de l'agglomération nantaise. Si ce territoire semble avoir été plus évité qu'investi, il garde aujourd'hui des espaces naturels exceptionnels qui en font toute sa fragilité au regard des pressions à la fois urbaines et industrielles qui ont parfois radicalement changé sa physionomie au cour de ces dernières décennies.



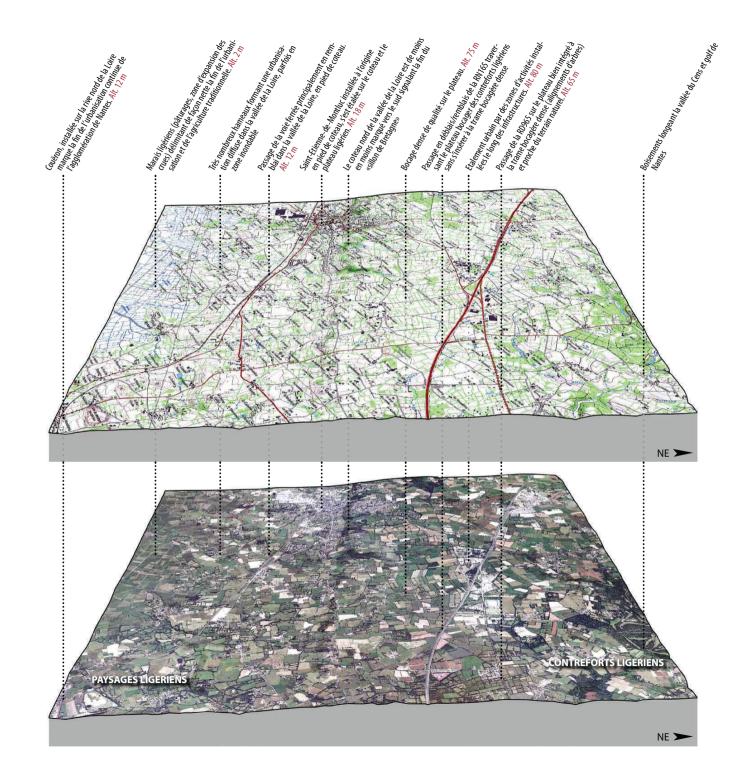
À Forte présence visuelle de la voie ferrée en remblais dans la vallée de la Loire en pied de coteau de Saint-Etienne-de-Montluc en aval de Nantes, ∕ source : Eqis environnement, 2014

Jeu de lumière du ciel ligérien se reflétant dans les marais de la Loire à l'approche de l'estuaire. La biodiversité de l'estuaire de la Loire s'exprime à travers les nombreuses zones d'inventaires (ZNIEFF, ZICO) et de protection réglementaire (Zone Natura 2000). La Loire constitue un coeur de Nature au sein des

¬ Trames Vertes et Bleues. / source : Egis environnement, 2014



Ouverture des vues et relief plat des paysages ligériens à l'approche de l'estuaire : les terres inondables ligériennes sont vouées au pâturage / source : Egis environnement 2014



Bloc diagramme B
Zoom sur la vallée de la Loire en
périphérie de Nantes. Ce bloc
diagramme illustre à la fois
l'influence de l'agglomération
nantaise sur le paysage (urbanisation diffuse et nombreuses
infrastructures de transport)
et le maintien d'un bocage
localement dense. / source : Egis
environnement, 2014

Marais de Guérande et de Brière

Le grand ensemble des Marais de Guérande et de Brière est caractérisé par une forte présence de zones humides, marais et plans d'eau résultant d'une topographie très plane et d'un sous-sol souvent argileux. Seule la périphérie de ce grand ensemble est concernée par l'aire d'études du projet.

La presqu'île guérandaise offre des paysages remarquables mêlant à la fois terre et eau. Ainsi alternent les étendues ouvertes de marais salants qui font la renommée de ce terroir et les plateaux bocagers avec des bourgs et une cité à l'identité résolument bretonne. L'urbanisation est importante du fait de la proximité de stations balnéaires à fort attrait touristique telles que La Baule et Pornichet.

Les marais de Brière représentent une famille de paysages spécifiques marquante. Paysages d'eau, ils jouent sur l'horizontale et dans les cuvettes géologiques qu'ils occupent, ils sont souvent le creuset d'une culture spécifique et de modes d'appropriation particuliers du territoire en lien avec le rythme des inondations.

Ce sont aujourd'hui des paysages construits et riches d'une histoire où l'eau prend une part importante, ce sont aujourd'hui, des espaces fragiles car dépendant de mode de gestions ruraux, parfois anciens, qui ont souvent du mal à perdurer en tout équilibre avec l'environnement spécifique qu'ils constituent. Cela se traduit parfois par des dynamiques naturelles qui tendent à refermer complètement ces paysages par des boisements.

La charte paysagère du Parc Naturel Régional de Brière permet de protéger et de mettre en valeur les paysages de ce grand ensemble.

Plateau viticole nantais

Seule la périphérie de ce grand ensemble est concernée par l'aire d'études.

A proximité de Nantes, le plateau offre un paysage composite : paysage de vignoble, ensembles boisés qui ponctuent le paysage, nombreuses infrastructures rayonnant autour de Nantes, tissus pavillonnaires en marges des bourgs et zones d'activités.

A l'écart de la forte pression urbaine nantaise, les paysages sont fortement marqués par leur caractère viticole avec des paysages très ouverts dégageant de profondes perspectives. Ces paysages contrastent avec les vallées encaissées caractérisées par des coteaux boisés. Les pression urbaines de Nantes sont lisibles au niveau de la voie rapide Nantes-Cholet (RN249).

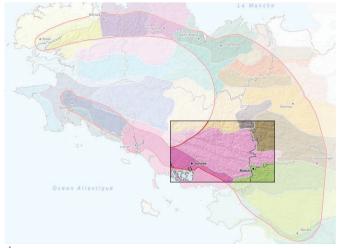


 \triangle Vue sur le site classé de l'estuaire de la Loire (hors zone d'études). / source : Eqis environnement, 2014

f. Pays vannetais Reliefs des Landes de Lanvaux

Reliefs des Landes de Lanvaux Armor morbihannais

Reliefs des Landes de Lanvaux



△ Localisation du grand ensemble / source : Egis environnement, 2014

Les Reliefs des Landes de Lanvaux est un vaste grand ensemble paysager de l'argoat du Pays vannetais. Il est presque entièrement inclus dans l'aire d'études.

Dans le découpage des grands ensembles réalisé par l'université Rennes 2, les reliefs des Landes de Lanvaux font partie de la famille des paysages boisés et de bosquets.

Le massif forme en effet un front sur lequel se heurte l'espace côtier de l'Armor morbihannais, plus plan. La limite est marquante aussi dans l'ambiance paysagère dont les éléments (crêtes boisées, conifères, campagnes rurales) sont brusquement, dès la première crête, très différents de ceux qui font les sensations de l'Armor.

Le massif orienté est-ouest forme une barrière naturelle orientant l'écoulement des rivières parallèlement à la mer. Le grand ensemble paysager forme des enchaînements de crêtes et sillons, entaillés par de grandes vallées parallèles : la Claie, l'Arz, Le Loc'h, le Tarun.

Le nom très connu de ce vaste ensemble apparaît sur toutes les cartes de Bretagne. Les landes, à proprement parler, ont aujourd'hui pratique-

ment disparu de ce grand ensemble paysager, au profit de la résinification des pentes incultes (le grand ensemble repose sur un socle granitique générant des sols pauvres). Les arbres ont ainsi succédé aux landes sur les sommets, et sont également très nombreux sur les rebords sous forme de cultures de résineux, de bocage, de bois... Reliefs linéaires et boisements composent ainsi un grand secteur aux ambiances faiblement différenciées, sinon dans les sillons, plus ouverts et présentant des ambiances de vallées.

Les replis et les boisements sont associés à une plus faible densité bâtie, composant des paysages retirés, intimes, porteurs d'un profond sentiment d'intériorité, en grand contraste avec les spectaculaires et célèbres déploiements de la côte.

Les reliefs forment de remarquables sites dont le cadre contribue à l'attractivité paysagère de petites villes comme Rochefort-en-Terre.

Si le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (qui concerne une partie du grand ensemble) se concrétise, il apportera une politique de préservation et mise en valeur des paysages et éventuellement de restauration des landes, paysage emblématique localement.

Landes et affleurements granitiques constituent l'image mentale des Landes de Lanvaux. Ce paysage est pourtant désormais rare, ici à l'étang du Moulin neuf au sud de Rochefort-en Terre. / source : Egis environnement, 2014





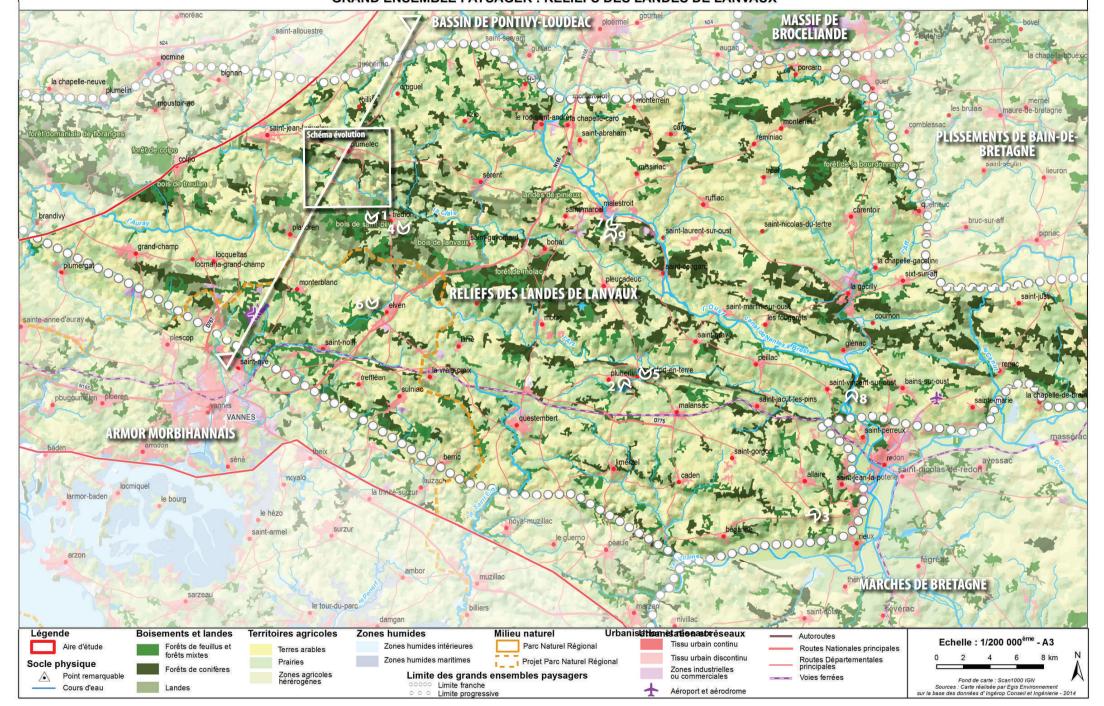
LNOBPL - Étude des grands ensembles paysagers / RFF - Egis Erwironnement - 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRAND ENSEMBLE PAYSAGER : RELIEFS DES LANDES DE LANVAUX





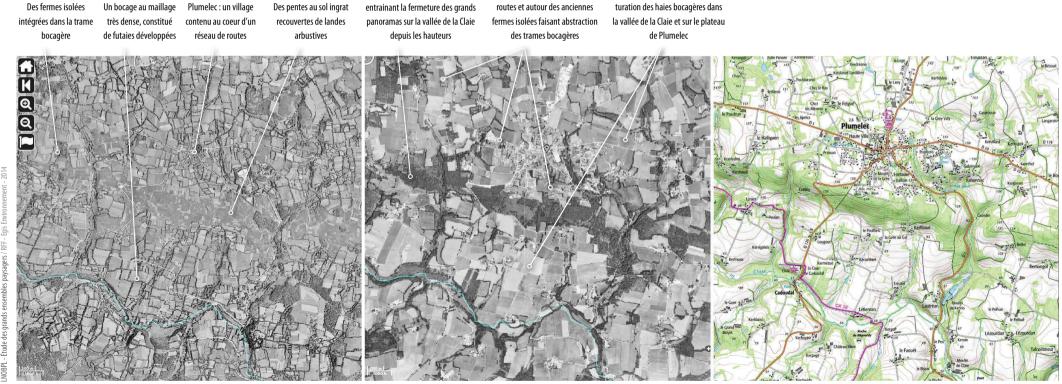


Extensions du village le long des

Ouverture du bocage par destruc-

△ La coupe géomorphologique des Reliefs des Landes de Lanvaux (de Vannes à Guéhenno) affiche une succession de crêtes et de sillons parallèles/source : Egis environnement, 2014

Enrésinement des pentes



🛆 Évolution du paysage des Landes de Lanvaux au niveau de Plumelec de 1950 à nos jours/source : http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html, IGN



△ Les sommets enrésinés des coteaux de la vallée de la Vilaine forment la limite sud-est des reliefs de Lanvaux. Au premier plan, les grandes cultures sont synonymes du décloisonnement du bocage / source : Egis environnement, 2014







△ Un patrimoine médiéval riche : Rochefort-en-Terre (site classé), château de Trédion (monument historique et site classé), pavillon d'entrée de la forteresse de Largoët (monument historique) / source : Egis environnement, 2014



∧ Les hauteurs de la vallée de l'Oust depuis Malestroit affichent des coteaux boisés, localement urbanisés / source : Egis environnement, 2014

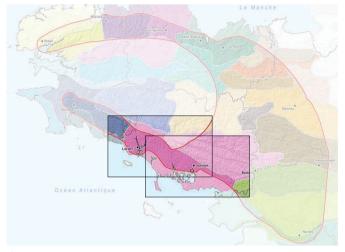


∆ La vallée de l'Oust et ses falaises de granit (site classé de l'Île aux Pies) est un réservoir de biodiversité et un site de tourisme vert / source : Egis environnement, 2014



Vallonnements ouverts parsemés de reliques bocagères au nord de la vallée de la Claie : grandes cultures et pâturages, depuis Malestroit / source : Egis environnement, 2014

Armor morbihannais



△ Localisation du grand ensemble / source : Egis environnement, 2014

L'Armor morbihannais est un vaste grand ensemble paysager du Pays vannetais. Il s'étend des Landes de Lanvaux au nord à la côte atlantique au sud, de la Laïta à l'ouest à l'Isac à l'est. Seule la partie continentale est concernée par l'aire d'études.

Dans le découpage des grands ensembles réalisé par l'université Rennes 2, l'Armor morbihannais fait partie de la famille des paysages littoraux urbanisés.

Le grand ensemble repose sur un socle granitique incliné en pente douce vers l'océan. La Bretagne s'enfonce peu à peu dans l'océan, et le littoral morbihannais se découpe ainsi en une multitude de lieux où la terre et la mer s'entrelacent. Les paysages du littoral morbihannais figurent parmi les plus réputés et les plus emblématiques d'Europe. L'océan assure une présence naturelle intense, amplifiée par le phénomène des marées qui transforme sans cesse les paysages.

Sur les côtes se concentrent l'urbanisation (les deux plus grandes villes du département, Vannes et Lorient, sont des ports), la pression fon-

cière, les activités touristiques, et les enjeux de paysage qui les accompagnent : l'attractivité des paysages côtiers est tout autant la raison de leur prospérité qu'à l'origine des causes d'une éventuelle dégradation.

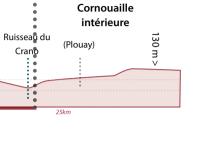
Derrière ces sites côtiers, se développent plus discrètement les paysages de plaines côtières, limitées entre les côtes et les premiers reliefs des Landes de Lanvaux. On y retrouve les ambiances d'une campagne cultivée aux composantes variées : boisements (conifères principalement) s'entremêlent avec des territoires où le bocage est encore présent

Au nord, la limite avec les Reliefs des Landes de Lanvaux est bien marquée.

Si le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (qui concerne une partie du grand ensemble) se concrétise, il apportera une politique de préservation et mise en valeur des paysages.

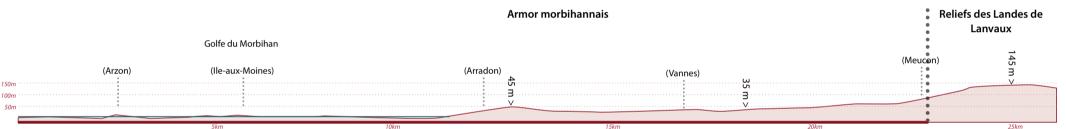
🗸 Entrée de la mer profondément dans les terres plates de l'Armor morbihannais: un bras de la ria d'Etel s'insinue dans les terres à Locmaria, Nostana / source : Eqis environnement, 2014







(Lorient)



Armor morbihannais

Le Scorff

🛆 La coupe géomorphologique 2 de l'Armor morbihannais (du Golfe du Morbihan aux Landes de Lanvaux) affiche une pente douce vers l'océan, délimitée nettement par le front des premières crêtes des Landes de Lanvaux / source : Egis environnement, 2014



(Larmor-Plage)

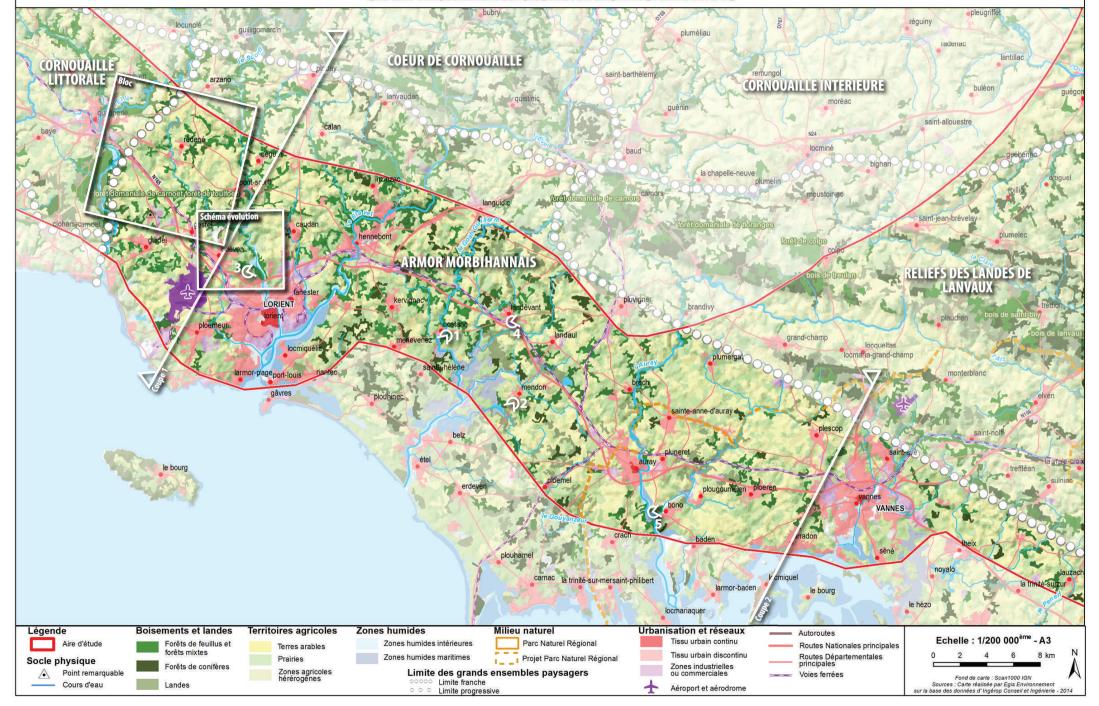


Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRAND ENSEMBLE PAYSAGER: ARMOR MORBIHANNAIS



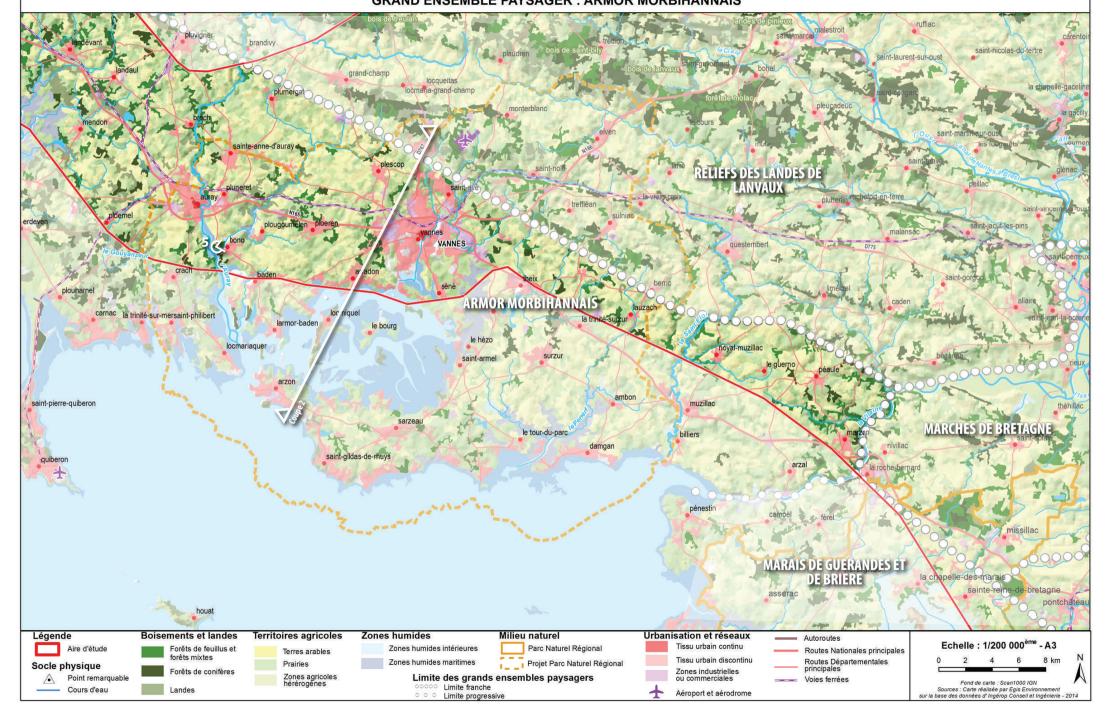


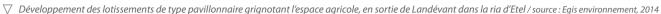
Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Etude des grands ensembles paysagers

GRAND ENSEMBLE PAYSAGER: ARMOR MORBIHANNAIS









∀ Typicité du village de Bono surplombant la rivière d'Auray. L'influence maritime se fait sentir profondément dans les terres. / source : Egis environnement, 2014



Un paysage hétéroclite composé de trames bocagères, bosquets épars et d'une urbanisation relativement contenue

Densification des boisements et bosquets et débocagement
Un bocage dense sur le Développement des infrastruc-

bosquets et débocagement

Développement des infrastructures de transport : RN165

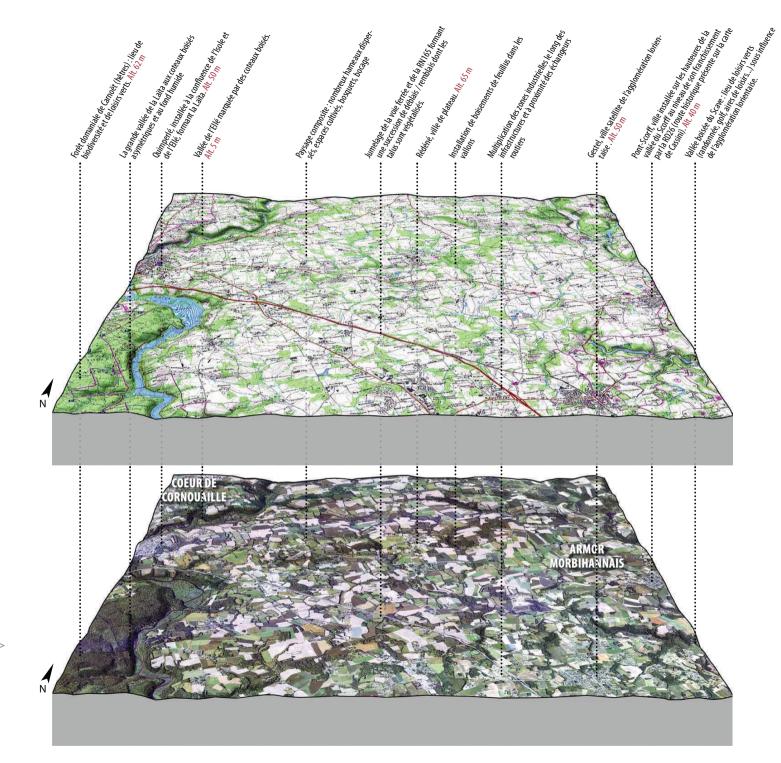
Développement des infrastrucde Quével et Gestel

Mitage de l'espace agricole par l'urbanisation (influence de l'agglomération de Lorient et de l'attrait touristique de la côte) et le développement touristique : Fort étalement urbain pavillonnaire Urbanisation jusque dans la vallée du Scorff

Présence de nombreuses activités touristiques dans la vallée du Scorff



Evolution radicale du paysage de l'Armor morbihannais au niveau de Gestel et de la vallée du Scorff de 1950 à nos jours : un mitage des espaces agricoles lié à la pression touristique / source : http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html, IGN

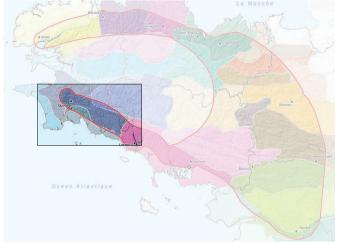


Zoom sur l'est de Quimperlé.
Ce bloc diagramme illustre le paysage composite de la campagne urbanisée de l'Armor morbihannais à sa limite avec le grand ensemble du Coeur de Cornouaille / source: Egis environnement, 2014

g. Pays de Cornouaille Cornouaille intérieure

Coeur de Cornouaille Cornouaille littorale

Cornouaille intérieure, Coeur de Cornouaille et Cornouaille littorale

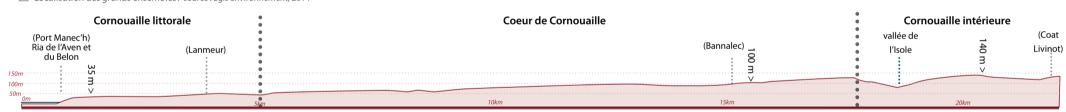


La Cournouaille est composée de trois grands ensembles paysagers qui s'étendent de la vallée de la Laïta à la Baie d'Audierne. Le grand ensemble paysager du Coeur de Cornouaille est encadré par la Cornouaille intérieure au nord et par la Cornouaille littorale au sud. Les limites sont floues car les transitions s'étendent sur plusieurs kilomètres. L'aire d'études concerne principalement le Coeur de Cornouaille.



Les peintres impressionnistes ont largement été inspirés par les paysages de Cornouaille / source : recherche google images

 \triangle Localisation des grands ensembles / source : Egis environnement, 2014



△ La coupe géomorphologique des grands ensembles paysagers du Pays de Cornouaille (de Port Manec'h à Coat Livinot) affiche un plateau surélevé incliné en pente douce vers l'océan. Les limites entre les grands ensembles sont impalpables au niveau de la topographie / source : Egis environnement, 2014



A Paysage vallonné de plateau cultivé à talus, typique du grand ensemble paysager du Coeur de Cornouaille. Des arbres de haut-jets accompagnent les talus. Les vallons boisés s'invitent en arrière-plan. La maison de type bretonne et la toponymie ajoutent de la typicité à ce paysage rural caractéristique de l'argoat finistérien, Roz ar C'had, Melgven / Source: Eqis environnement, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire @egis environnement Etude des grands ensembles paysagers RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS: COEUR DE CORNOUAILLE, CORNOUAILLE LITORALE, CORNOUAILLE INTERIEURE poullan-sur-mer pouldergat COEUR DE CORNOUAILLE COURNOUAÎLE INTERIEURE COURNOUAILLE LITTORALE **COEUR DE** plomeur BAIE D'AUDIERNE CORNOUAILLE MORBIHANNAIS Légende Boisements et landes Territoires agricoles Zones humides Milieu naturel Urbanisation et réseaux Autoroutes Echelle: 1/200 000 eme - A3 Tissu urbain continu Forêts de feuillus et Zones humides intérieures Parc Naturel Régional Aire d'étude Routes Nationales principales Terres arables Projet Parc Naturel Régional Tissu urbain discontinu Routes Départementales principales Zones humides maritimes Socle physique Prairies Forêts de conifères Zones industrielles Voies ferrées Point remarquable Zones agricoles hérérogènes Limite des grands ensembles paysagers Fond de carte : Scan1000 IGN ooooo Limite franche Cours d'eau Sources: Carte réalisée par Egis Environnement sur la base des données d'Ingérop Conseil et Ingénierie - 2013 Landes Aéroport et aérodrome o o o Limite progressive

Coeur de Cornouaille

D'après l'atlas des paysages de Bretagne, le grand ensemble paysager du Coeur de Cornouaille appartient à la famille des paysages cultivés avec talus. Ce plateau granitique au relief vallonné présente des contrastes marqués par la traversée des cours d'eau constituant des unités paysagères à part entière (l'Odet, l'Aven, le Belon, l'Ellé). Autour de Quimper, le Jet, l'Odet et le Steïr forment des vallées encaissées. Les crêtes offrent des vues lointaines remarquables, parfois jusqu'à l'océan. Faiblement boisé, le paysage est ouvert sur les plateaux. Les terres fertiles des plateaux sont quadrillées par le bocage assez ouvert avec des talus accompagnés d'arbres de haut jet et parfois des haies de taillis avec des futaies hautes. Les paysages tendent à évoluer vers une ouverture des vues avec l'arasement progressif des talus.

Les boisements de feuillus se développent sur les coteaux des vallées formant parfois des univers particuliers et remarquables (le site du Strangala par exemple).

L'habitat est dispersé et diffus avec quelques pôles urbains qui structurent le territoire. Quimper, installé à l'origine dans la cuvette à la confluence de rivière, s'étend désormais sur les coteaux et plateaux. Il est à noter le développement de l'espace urbain pavillonnaire le long des axes de communication sans réelle accroche aux bourgs ou hameaux historiques.



△ Passage de la nouvelle rocade nord de Quimper (boulevard de la pointe du Van) dans un vallon boisé et périurbanisation à l'approche de Quimper à hauteur de Coat Beuz / source : Egis environnement, 2014

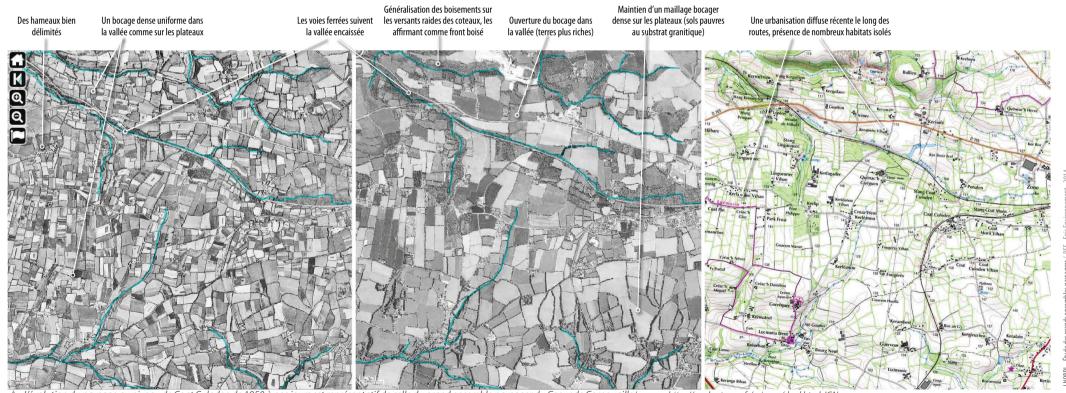


La vallée de l'Isole entaille le plateau granitique. Les fonds de vallées sont voués à l'élevage laitier, alors que les pentes les plus prononcées sont boisées (enrésinement parfois), Pont Croac'h/source: Egis environnement, 2014





△ Installée en fond de vallée du ruisseau de Penalen (affluent du Jet), la voie ferrée est masquée par de denses masses boisées / source : Egis environnement, 2014



L'évolution du paysage au niveau de Coat Culoden de 1950 à nos jours est représentatif de celle du grand ensemble paysager du Coeur de Cornouaille/ source : http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html, IGN

Cornouaille intérieure

Le grand ensemble paysager de la Cornouaille intérieure fait partie de la famille des paysages de bocage à maille élargie.

Ce relief tabulaire est caractérisé par la succession de vallées et vallons creusés dans les plateaux granitiques, dont les replis sont renforcés par une abondante végétation arborée, associant bois et bocage.

Le bocage est encore présent mais moins dense et distendu. Les cultures céréalières et fourragères se sont étendues sur les plateaux, prenant le pas sur l'agriculture d'élevage et ses prairies permanentes.

Cornouaille littorale

Le grand ensemble paysager de Cornouaille littorale appartient à la famille des paysages de littoral urbanisé.

Le relief est doux, rythmé par une succession de vallons et vallées.

Le climat généralement clément et ensoleillé et la proximité de l'océan ont participé à une attractivité touristique, sur le littoral. L'urbanisation s'est diffusée à partir d'une frange littorale jusque dans l'arrière-pays. Le foncier agricole est soumis à la pression touristique et du fait de la moindre qualité agronomique des sols, les terres agricoles sont peu à peu grignotées.

Le maintien d'un bocage dense préservé par endroit, crée une ambiance fortement boisée. Les haies bocagères sont de moins en moins hautes à mesure que l'on se rapproche du littoral, où la végétation basse (pruneliers, ajoncs, saules) remplace peu à peu les essences plus forestières (chênes, châtaigniers). Ainsi le paysage s'ouvre progressivement à l'approche de la mer.

La présence de nombreux vergers cidricoles (Appelation d'Origine Contrôlée) a incité à les mettre en valeur à travers une route touristique du cidre.

Le bassin d'activité que représente Quimper influence le développement d'habitat individuel (lotissements récents). La côte connaît une très forte urbanisation. L'habitat se densifie à l'approche de la mer. L'attrait touristique lié au littoral a favorisé l'extension des nombreux hameaux et le développement des activités liées au tourisme et au nautisme le long des voies de communication.



A la limite entre les grands ensembles paysagers de Cornouaille intérieure et de Coeur de Cornouaille, le maillage bocager, s'il n'est pas continu, reste bien lisible. Talus et arbres de haut-jet constituent les délimitations parcellaires. Le relief et l'enchaînement des silhouettes des arbres apportent un rythme à ce paysage rural / source : Egis environnement, 2014

PL - Étude des grands ensembles paysagers / RFF - Egis Environnement - 2014

Synthèse 1112SC

Synthèse des caractéristiques des grands ensembles paysagers à l'échelle de l'aire d'études

Léon légumier, Plateau léonard et Marches de l'Arrée

- Forte valeur patrimoniale et emblématique des paysages de bocage à talus (typiques du nord-Finistère)
- Vues remarquables sur les reliefs imposants des Monts d'Arrée depuis les Marches de l'Arrée
- Des vallées transversales très marquées
- · Relief vallonné des Marches de l'Arrée
- Ouvertures des vues (liées à la rareté de l'arbre) dans le Léon légumier et le plateau léonard
- Fragilité du bocage à maille élargie des Marches de l'Arrée
- Urbanisation de l'agglomération de Brest et de la vallée de l'Elorn où se concentrent infrastructures de transport - influence de la RN12
- PNR d'Armorique

Trégor morlaisien et Trégor, Goëlo et Monts d'Arrée

- · Relief vallonné avec des vallées très marquées
- Maillage bocager dense préservé dans le Goëlo et les Monts d'Arrée, enchevêtrement du bocage avec des espaces naturels boisés
- Fragilité du bocage à maille élargie du Trégor Morlaisien et Trégor
- · Vues lointaines remarquables sur les Monts d'Arrée
- Urbanisation des agglomérations de Morlaix et Guingamp influence de la RN12
- Habitat dispersé
- PNR Armorique, site inscrit des Monts d'Arrée

Plateau de Penthièvre et Massif du Méné

- Urbanisation de Saint-Brieuc et Lamballe. Influence de la RN12 et la
- Vallées très encaissées du Gouët, du Gouessant et de l'Arguenon
- Plateau agricole ouvert et plat de Penthièvre (grandes cultures) aux vues dégagées contrastant avec les vallées boisées intimistes
- · Vues lointaines sur l'imposant Massif du Méné
- Reliefs marqués du Massif du Méné
- Densité du bocage du Massif du Méné (élevage) marqué par sa strate
- Transition nette entre le plateau de Penthièvre et le Massif du Méné

Lamballe

Cornouaille intérieure. Coeur de Cornouaille et Cornouaille littorale

- · Paysages cultivés avec talus, emblématiques de la pointe finisté-
- Relief vallonné marqué par les vallées encaissées et boisées de l'Odet, l'Aven, le Bélon, l'Ellé, le Jet, la Laïta, l'Isole
- Paysages ouverts sur plateaux (cultures céréalières et bocage ouvert) et bocage à maille plus dense à l'approche des vallées (pâtu-
- Présence de vergers cidricoles AOC
- Urbanisation de l'agglomération de Ouimper et habitat dispersé
- Influence de la RN165
- · Influence du tourisme sur le littoral

Armor morbihannais

- Limite nette entre l'Armor morbihannais et les Reliefs des Landes de Lanvaux: vues lointaines sur le massif
- Forte urbanisation liée à l'influence des agglomérations de Vannes.
- Morbihan) et influence maritime visible dans le paysage (architecture,
- Paysages intérieurs composites de campagne habitée où s'entremêlent boisements, bocages, et habitat diffus
- Site inscrit du golfe du Morbihan appuyé par un projet de PNR

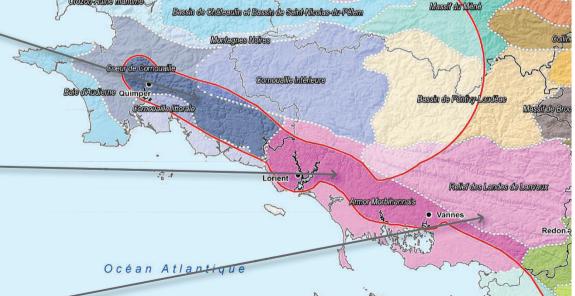
Trégor Morlaisie: et Trégor Guingamp • Saint-Brieuc

et Lorient, et du tourisme • Avancée profonde de la mer dans les terres plates (rias, golfe du

- Paysages maritimes emblématiques à l'échelle nationale

Reliefs des Landes de Lanvaux

- Relief mouvementé caractérisé par l'enchaînement de crêtes et larges vallées parallèles à la côte
- Fermeture visuelle des pentes par enrésinement progressif de la
- · Ouverture visuelle des plateaux par déstructuration des trames bo-
- Nombreux bosquets et massifs forestiers d'envergure s'invitant en arrière-plan des vues lointaines
- · Projet de protection des landes



Val de Rance, Bassin d'Evran, Collines de Bécherel, Massif de Hingléles-Granits et Massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen

- · La large vallée de la Rance
- Paysages intimistes chargés de patrimoine historique autour du barrage de Rophemel
- Vues lointaines sur le Massif de Hinglé-les-Granits et le Massif de Saint-Pierre-de-Plesgnen. Relief mouvementé de ces grands ensembles
- Grandes cultures avec ouverture des vues
- Les ragosses, éléments patrimoniaux identitaires de Haute-Bretagne
- Présence ponctuelle de massifs forestiers d'envergure
- Urbanisation de Dinan influence de la RN12 et la RN176

Bassin rennais

- Néo-openfields avec ouvertures des vues
- Ragosses, éléments patrimoniaux identitaires de Haute-Bretagne
- La vallée de la Vilaine, large et marécageuse aux coteaux peu marqués
- Urbanisation de l'agglomération de Rennes et de ses villes satellites. «Champs urbains» et coupures d'urbanisation fragiles
- Influence des infrastructures radioconcentrées autour de Rennes
- Le schiste rouge, pierre de construction identitaire du bassin rennais

Bassin de Pontivy-Loudéac et Massif de Brocéliande

- Néo-openfileds de grandes cultures céréalières avec ouverture des vues dans le Bassin de Pontivy-Loudéac
- Les ragosses du Bassin de Pontivy-Loudéac, éléments patrimoniaux identitaires de Haute-Bretagne
- Fort contraste des paysages du Bassin de Pontivy-Loudéac avec ceux du Massif de Brocéliande
- Relief ondulé du Bassin de Pontivy-Loudéac (larges vallées) et relief très marqué du Massif de Brocéliande
- Vues lointaines sur le Massif de Brocéliande
- La forêt de Brocéliande : massif forestier d'envergure, lieu de biodiversité, empreint de légendes, aux lisières fragiles
- Paysage intimiste de bocages denses en lisière de la forêt de Brocéliande

Plissements de Bain-de-Bretagne

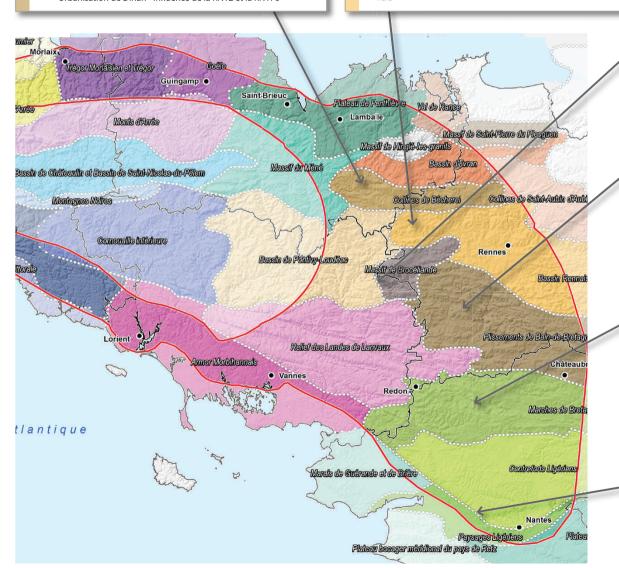
- La vallée de la Vilaine aux coteaux asymétriques et marqués et ses affluents
- Paysages ouverts de grandes cultures sur les plateaux
- Relief vallonné mettant en scène des vues lointaines
- · Bocage à l'état relictuel
- Ragosses, éléments patrimoniaux identitaires de Haute-Bretagne
- Présence ponctuelle de massifs forestiers d'envergure formant des masses boisées en arrière-plan des vues majeures

Marches de Bretagne

- · Succession de lignes de crêtes parallèles
- Massifs boisés d'envergures apparaissant en arrière-plan des vues lointaines
- Paysage ouvert de grandes cultures sur les plateaux
- Bocage à maille de plus en plus dense à l'approche des vallées
- Confluence de nombreuses rivières formant des marais d'eau douce
- Vallée marquée du Don
- Influence de la RN137 et RD773, et influence anticipée de la ligne Nantes à Châteaubriant
- Urbanisation de l'agglomération de Redon

Contreforts ligériens, Paysages ligériens, Plateau viticole nantais et Marais de Guérande et de Brière

- La Loire, fleuve majestueux et sauvage, au lit majeur occupé par des marécages pâturés
- Seuil géologique et paysager du sillon de Bretagne
- Ouverture visuelle des Paysages ligériens
- Bocage dense des Contreforts ligériens
- · Fragilité du vignoble du Plateau viticole nantais
- Fragilité des milieux humides des Marais de Guérande et de Brière
- Fragilité des milieux humides des paysages intimistes de la vallée de l'Erdre
- Vallée de l'Isac (canal de Nantes à Brest)
- Forte urbanisation de l'agglomération nantaise et urbanisation diffuse sur le reste du territoire
- Influence des infrastructures de transport rayonnant autour de Nantes et anticipation de la mutation du paysage en lien avec le projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes et les infrastructures attenantes



LNOBPL - Étude des grands ensembles paysagers / RFF - Egis Environnement - 201-

Synthèse des sensibilités paysagères majeures à l'échelle de l'aire d'études

La sensibilité paysagère est le caractère intrinsèque sensible d'un paysage, déterminé par :

- la qualité visuelle de ses panoramas (qualité et profondeur des vues, lisibilité et compréhension du paysage et des transitions...);
- · la typicité du paysage, sa valeur patrimoniale ou emblématique.

On distingue plusieurs gradients de sensibilités :

- la sensibilité majeure concerne les zones où les caractéristiques paysagères sont essentielles pour l'identité des territoires et la qualité du cadre de vie. Leur valeur est reconnue à un niveau national ou international;
- la sensibilité très forte concerne les zones où les caractéristiques paysagères sont importantes pour l'identité des territoires et la qualité du cadre de vie. Leur valeur est reconnue à un niveau régional ou local;
- la sensibilité forte concerne les zones où les caractéristiques paysagères observées sont typiques et cohérentes mais dont la valeur et les qualités ne font pas l'objet d'une reconnaissance particulière;
- la sensibilité moyenne concerne les territoires où les caractéristiques paysagères observées sont banales, mais tout de même représentatives et significatives ;
- enfin, la sensibilité faible s'applique à des territoires où les caractéristiques paysagères ont été altérées et sont peu représentatives ou peu significatives.

Les sensibilités majeures à l'échelle de l'aire d'études concernent :

- · les paysages très fortement emblématiques :
 - · les Monts d'Arrée,
 - · le littoral de Cornouaille, littoral morbihannais, la Rade de Brest, le littoral léonard, la Baie de Saint-Brieuc. ...).
 - · les paysages ligériens,
 - · le massif de Brocéliande,
 - · les marais de Guérande et de Brière.
- les seuils paysagers très marquants :
 - $\cdot \quad$ le Massif du Méné prolongé par les Collines de Bécherel et leurs transitions,
 - · le sillon de Bretagne,
 - · le front sud des Reliefs des Landes de Lanvaux.
- · les vallées de rivières et fleuves très marquants :
 - · l'Erdre et ses marais,
 - · la Vilaine,
 - · la Rance et ses massifs granitiques,
 - la Loire.

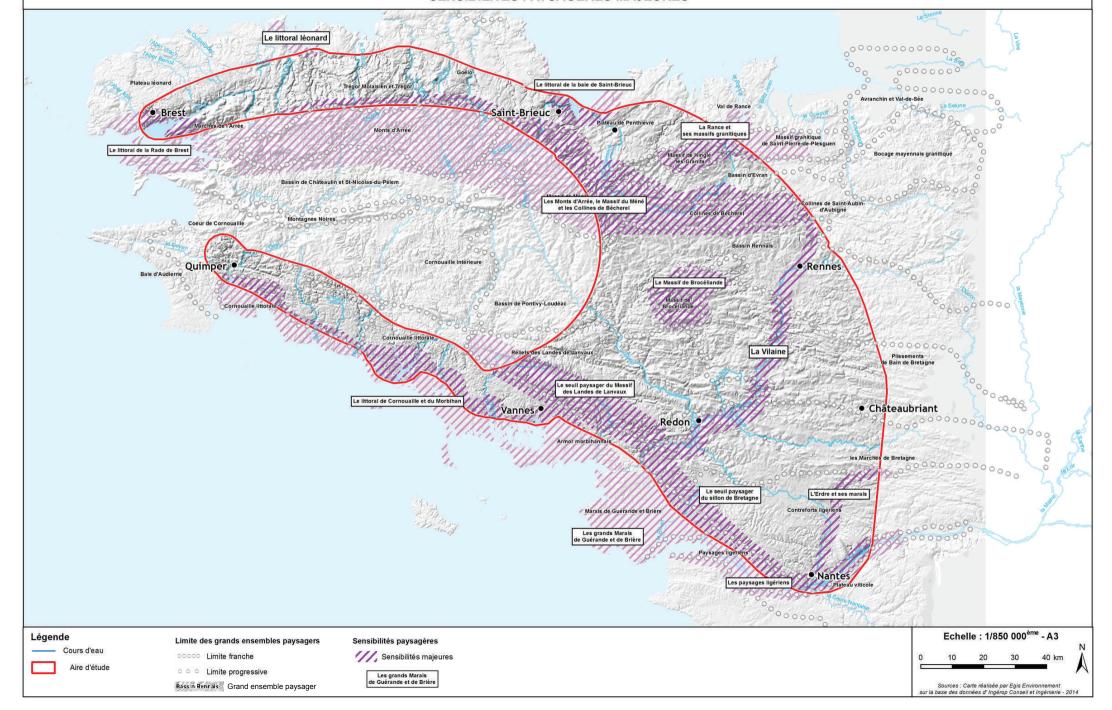
La carte ci-contre représente les sensibilités paysagères étendues majeures, reconnues à l'échelle de l'aire d'études. C'est pourquoi n'y figurent pas les sensibilités paysagères très fortes et fortes, de dimension moindre, identifiables à l'échelle départementale.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire Etude des grands ensembles paysagers

SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES MAJEURES





Sources, bibliographie et études antérieures Sites internet

Études antérieures

Etudes préalables de LNOBPL - Etudes techniques et environnementales - Diagnostic environnemental - Ingérop-Egis, RFF, 2014

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire. Synthèse des études préalables au débat public. RFF

Ouvrages

Paysage et infrastructures de transport, Guide méthodologique, Setra, 2008

Les paysages de Bretagne, Flavie Barray, Laurence Le Du-Blayo, David Gobin, Université Rennes 2, UMR CNRS ESO, 2011

Bretagne, Encyclopédie du voyage, Ed° Gallimard, 2012

Atlas de Bretagne, Atlas Breizh, Mikael Bodlore-Penlaez, Divi Kervella, Ed° coop breizh, 2011

La Bretagne, des hommes, un territoire - Atlas de l'environnement en Bretagne: faits, chiffres, et repères cartographiques. 1999, DIREN **Bretagne**

Atlas des paysages

Atlas des paysages du Morbihan, CAUE 56, 2011 http://www.atlasdespaysages-morbihan.fr/

Atlas des paysages de la Loire-Atlantique, DREAL Pays de la Loire, 2011 http://www.atlasdespaysages-morbihan.fr/

Atlas des paysages de l'Ille et Vilaine, CG 35, en cours (version temporaire incomplète)

Atlas des paysages du Finistère, DDTM 29, en cours (version temporaire)

http://www.bretagne-environnement.org/

http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/

http://evolution-paysage.bretagne-environnement.org/

http://www.geobreizh.com/

http://cms.geobretagne.fr/

http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html

http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/

Glossaire

Ambiance paysagère

Ambiance qui se dégage d'un paysage par sa composition et son organisation. L'ambiance fait appel à des notions subjectives dépendantes du temps, de l'histoire et de la culture de l'observateur.

Anthropique

Oui résulte de l'action humaine.

Arbre tige

Arbre présentant un tronc simple, contrairement à une cépée.

AVAP

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Bassin versant

Un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac. La ligne séparant deux bassins versants adjacents est une ligne de partage des eaux. Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de bassins élémentaires correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

Bassin visuel, Cône visuel

Paysage observable depuis un point donné et dans une direction donnée.

Biodiversité

Terme synonyme avec « diversité biologique », c'est-à-dire « diversité du monde vivant ». Classiquement on distingue trois niveaux de biodiversité: la diversité écosystémique (= diversité des milieux et biotopes), la diversité spécifique (diversité des espèces vivantes) et la diversité intraspécifique (diversité génétique au sein d'une même espèce) ; le maintien de la biodiversité est l'un des défis majeurs de notre civilisation.

Bocage

On appelle bocage une région où les champs et les prés sont enclos par

des levées de terre portant des haies ou des arbres marquant les limites de parcelles de tailles et de formes différentes, à l'habitat dispersé en fermes et hameaux.

Cépée

Arbre ou arbrisseau possédant plusieurs tronc à la base.

Chemin de Grande Randonnée (GR)

Itinéraires conçus et homologués par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, qui permettent de traverser en randonnée itinérante une région, un massif ou des pays entiers. Ils sont balisés par deux rectangles superposés, de couleur blanche et rouge, et portent un numéro.

Chemin de Petite Randonnée (PR)

Itinéraires en boucle ou en aller-retour, d'une durée inférieure à une journée de marche. Ils sont balisés avec un rectangle jaune et portent un nom. Compte tenu de la multiplication des itinéraires de promenade et de randonnée, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre agrée un certain nombre de ces itinéraires en fonction de critères de qualité.

Corridor écologique

Relie divers îlots d'un paysage ; il existe des corridors linéaires (haies), habités par des espèces de lisières et des corridors en bande plus larges et renfermant des espèces de milieux intérieurs.

Co-visibilité

Désigne la mise en relation visuelle de deux éléments par un même regard; l'un des éléments étant visible à partir de l'autre, ou les deux pouvant être embrassés par un même regard.

Débocagement

Conversion totale ou partielle en champagne d'un paysage d'enclos, souvent pour permettre le passage ou le retour à une vocation céréalière ou mixte (c'est-à-dire mêlant l'élevage) tout en s'adaptant à la mécanisation. L'outil habituel en est l'arasement des haies et talus, dans le cadre de remembrements amiables ou institutionnels. (Source: http:// www.hedges.educagri.fr/fr).

Le débocagement est donc l'ouverture progressive du bocage.

Délaissé

Les délaissés correspondent à des surfaces recoupées par une infras-

tructure linéaire nouvelle ou enclavées entre deux infrastructures linéaires, qui sont de fait rendues difficiles d'accès et donc peu exploitables aisément.

DTA

Directive territoriale d'Aménagement.

FFGH

Enjeu paysager

L'enjeu paysager représente le croisement des sensibilités paysagères au regard du projet d'infrastructure.

Enrésinement

L'enrésinement est le processus naturel ou artificiel par lequel, dans une forêt, les feuillus sont remplacés par des résineux. Sur l'aire d'études, l'enrésinement a été pratiqué pour valoriser des sols ingrats d'un point de vue agricole (landes notamment).

ENS

Espace Naturel Sensible.

Grand ensemble paysager

Ensemble d'unités paysagères présentant une homogénéité d'aspects paysagers et d'évolution, à l'échelle régionale.

IJKL

La lande est un milieu constitué d'une association de plantes qui dépassent rarement le stade d'arbustes et poussant sur des milieux pauvres (souvent acides et oligotrophes).

LGV

Ligne à Grande Vitesse.

NORPI – Éfinde des grands ensembles navsagers / RFF – Fois Fryironnement – 2014

MNOP

Monument historique

Immeuble ou objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique. Les monuments historiques peuvent être « classés » ou « inscrits » :

- les monuments historiques classés sont les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ;
- les monuments inscrits sont les immeubles ou parties d'immeubles publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation.

Natura 2000

Ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites, constitués de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009, concernant la conservation des oiseaux sauvages, et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC), désignées au titre de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

Néo-openfield

Évolution de paysages cultivés à ragosses vers des paysages ouverts. Le terme de néo-openfield est employé car la structure de l'habitat et du réseau de communication reste très différente de l'openfield « classique » du centre de la France.

(Source : «Les Paysages de Bretagne»)

Paysage

D'après la convention européenne du paysage, «Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Perception paysagère

Sentiments ou émotions ressentis par l'observateur d'un paysage au travers d'un prisme social, culturel, historique et légendaire.

PNR

Parc Naturel Régional.

QRST

Ragosses

Les ragosses sont typiques de la Haute-Bretagne et notamment du bassin rennais. L'émondage périodique des branches du tronc des arbres leur donne cette forme particulière et reconnaissable. Cette pratique était, à l'origine, due à un contrat entre le propriétaire et le fermier. Le tronc appartenait au propriétaire qui le transformait en bois de charpente ou en bûches et les branches étaient destinées au fermier qui en faisait des fagots, notamment pour le bois de chauffage.

(Source: «Les Paysages de Bretagne»)

Rétablissement

Passage dénivelé (au-dessus ou en-dessous d'une infrastructure) qui permet de garantir les possibilités d'accès, de circulation, de passage des riverains, du trafic existant, des réseaux, de la grande faune, après construction de la voie, sans échange possible.

Ripisylve

Forêt rivulaire bordant les cours d'eau.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale en orientant l'évolution d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace.... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), et des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des cartes communales, établis

au niveau communal.

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement. Les SCoT ont remplacé en 2001, les anciens schémas directeurs, qui avaient eux-mêmes succédé aux Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

Sensibilité paysagère

La sensibilité paysagère est le caractère intrinsèque sensible d'un paysage :

- la qualité visuelle de ses panoramas (qualité et profondeur des vues, lisibilité du paysage....),
- la typicité du paysage, sa valeur patrimoniale ou emblématique,
- la mutation du paysage ou son caractère figé,
- la lisibilité du paysage (représentativité des grands ensembles paysagers, transition paysagère, ...).

Seuil paysager

Limite paysagère majeure souvent liée au relief et à la géologie, au-delà de laquelle commence un autre type de paysage.

Site classé

Sites et monuments naturels protégés dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque est exceptionnel. Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de strict maintien en l'état du site, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation. Les sites classés ne peuvent ni être détruits ni être modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale du Préfet ou du Ministre en charge des sites.

Site inscrit

Les sites inscrits sont des sites et monuments naturels protégés dont l'intérêt paysager ne justifie pas un classement, mais la surveillance de leur évolution, afin de conserver la qualité des paysages.

Taillis

Peuplement issu des rejets de souches. Chaque arbre est une cépée comprenant plusieurs brins. Ces types de forêts produisent essentielle-

ment du bois de chauffage et des piquets.

Taillis sous futaie

Cette structure est une forme mixte de la futaie et du taillis. Elle demande une gestion appropriée et peut produire du bois de grande qualité et du bois de chauffage.

Talweg (ou thalweg)

Ligne au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux.

Terrassements

Terme recouvrant l'ensemble des mouvements de terre (remblais et déblais) nécessaires pour la préparation de la plate-forme d'un projet d'aménagement.

UVWXYZ

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

Unité paysagère

Dans les atlas départementaux, une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Une unité paysagère est caractérisée par une structure paysagère et des motifs identitaires.

ZICO

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux.

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sont des outils d'inventaires lancées par l'Etat en 1990, en application de la directive « Oiseaux ». Elles permettent de constituer une source d'information sur les habitats et espèces d'oiseaux. Les ZICO n'ont pas de valeur juridique. Cependant, ces zones d'inventaire sont la base de la définition des Zones de Protection Spéciale (ZPS) du réseau Natura 2000.

ZNIEFF

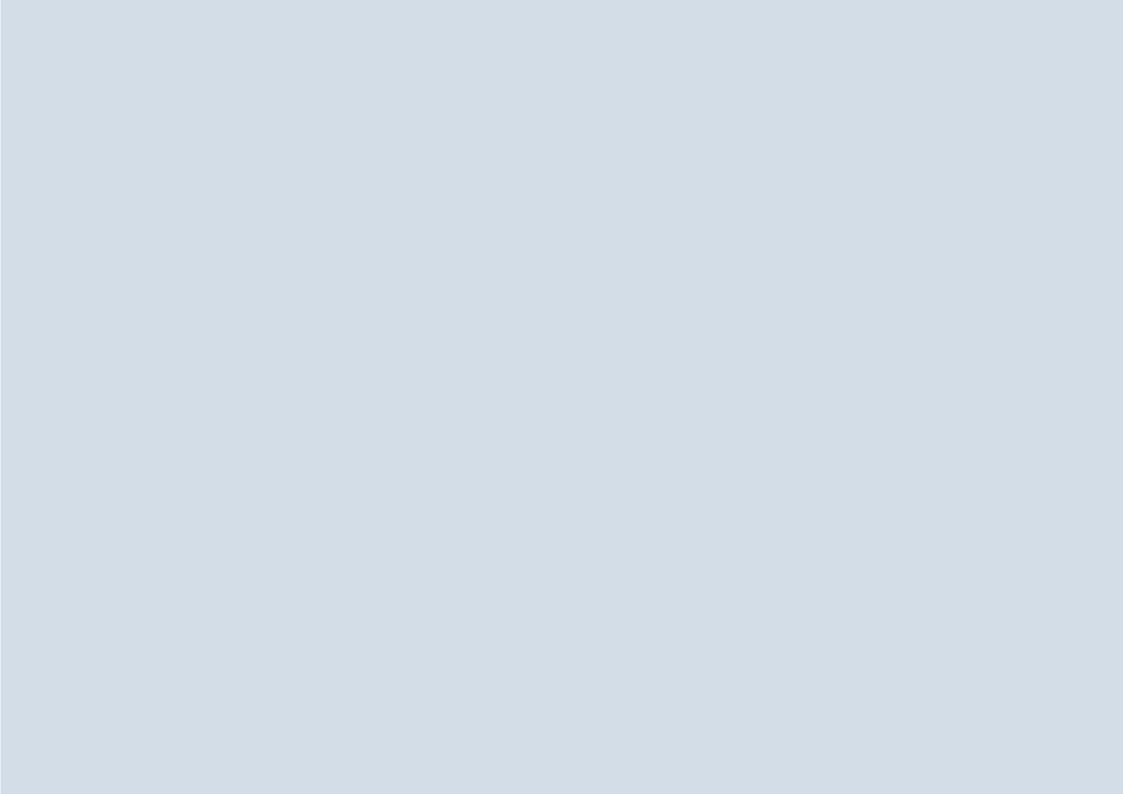
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Zones identifiées dans le cadre d'un inventaire du patrimoine naturel, et présentant un intérêt biologique par la présence d'un habitat naturel d'intérêt, ou d'une espèce végétale ou animale rare, menacée ou protégée. Cet inventaire a été établi à l'initiative du Ministère de l'environnement à partir de 1982 dans le cadre des inventaires régionaux du patrimoine naturel.

Les ZNIEFF peuvent être de deux types :

- les ZNIEFF de type I s'étendent sur des superficies généralement limitées. Elles sont définies par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel, à l'échelle locale, régionale voire nationale;
- les ZNIEFF de type II s'appliquent à des grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, ou présentant des potentialités biologiques importantes. Elles correspondent généralement à un ensemble cohérent en terme de fonctionnalités du milieu (préservation des populations, zones d'hivernage, d'alimentation, de reproduction, rôle de corridor de déplacement, etc). Une ZNIEFF de type II.

ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE 92 avenue de France 75 013 Paris RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE – **Direction Régionale Bretagne - Pays de la Loire** Immeuble Le Henner – 1, rue Marcel Paul – BP 11802 – 44008 Nantes Cedex 1

www.rff.fr